

04.07.23 >>>>>> 17.08.23

dans la presse...



Thiers Dore
et Montagne
L'INTERCO

Cliquez sur l'article souhaité pour atteindre la page

● Conseil Communautaire >>>

[La Montagne \(08-07-2023\) > "67.000 euros d'études rachetés à Total"](#),

[_ Retour sur le Conseil communautaire du 6 juillet](#)

● Attractivité >>>

[La Gazette \(10.08.2023\) > "Le Contrat de Région, 3,8 M d'€ au profit des communes de TDM,](#)

● Territoire Zéro Chômeur >>>

[La Gazette \(06.07.2023\) > "Le site ITW CPM va bientôt renaître"](#),

[_ L'EBE Thiers Entreprise intègre les anciens locaux d'ITW CPM](#)

[La Gazette \(10.07.2023\) > "Cultiver la terre mais aussi le lien social"](#),

[_ Bilan de l'année écoulée pour la Ferme de Lucien à Courpière](#)

● Centre aquatique communautaire >>>

[La Gazette \(06.07.2023\) > "Quel bilan pour la piscine de Thiers Dore et Montagne ?"](#)

● Environnement >>>

[La Gazette \(06.07.2023\) > "L'été devrait rimer avec propreté"](#),

[La Gazette \(06.07.2023\) > "Pêche, loutres, bricolage, l'été s'anime au lac"](#),

[La Gazette \(06.07.2023\) > "Pléthore d'animations au plan d'eau cet été"](#),

[_ Zoom sur le programme des animations estivales sur les bases de loisirs de TDM](#)

[La Gazette \(03.08.2023\) > "Une algue aussi toxique pour le bassin économique"](#),

[_ Dossier sur les cyanobactéries apparues dans les lacs du territoire](#)

[La Montagne \(04.08.2023\) > "Sur la planète verte de Raphaëlle"](#),

[_ Portrait de Raphaëlle Planas, animatrice d'éducation à l'environnement à TDM](#)

● Tourisme >>>

[La Montagne \(04.07.2023\) > "Des animations durant tout l'été pour les enfants à Iloa"](#),

[La Montagne \(05.08.2023\) > "L'embellie n'aura pas duré"](#),

[_ Zoom sur l'interdiction de baignade au plan d'eau de Saint-Rémy-sur-Durolle](#)

[La Gazette \(17.08.2023\) > "Des touristes en quête de calme"](#),

● Centre Social Intercommunal >>>

[La Montagne \(12.08.2023\) > "Journée récréative aux Molles-Cizolles"](#),

● Lecture publique >>>

[La Gazette \(17.08.2023\) > "Des livres qui prennent le large"](#),

● Cela se passe sur le territoire >>>

[La Gazette \(06.07.2023\) > "Plus de 500 vététistes pour la BNO" \[Arconsat\]](#)

[La Montagne \(17.07.2023\) > "La Pamparina a attiré 30.000 festivaliers" \[Thiers\]](#)

[La Gazette \(20.07.2023\) > "Olmet remonte \(encore\) dans le temps" \[Olmet\]](#)

[La Montagne \(25-07-2023\) > "Les Concerts de Vollore attirent le public" \[Saint-Victor-Miontvieneix\]](#)

[La Gazette \(27-07-2023\) > "Transition écologique pour la commune" \[Saint-Rémy-sur-Durolle\]](#)

[La Montagne \(30-07-2023\) > "Les Rencontres Arioso, un vrai classique" \[Thiers\]](#)

[La Montagne \(31-07-2023\) > "Coup de jeune pour les écoles de Thiers" \[Thiers\]](#)

[La Gazette \(03.08.2023\) > "Une deuxième centrale photovoltaïque à Palladuc \[Palladuc\]](#)



ÉCONOMIE ■ La décision a été votée par les élus lors du conseil communautaire de Thiers Dore et Montagne

67.000 euros d'études rachetés à Total

Les élus de Thiers Dore et Montagne ont tenu leur dernier conseil avant la pause estivale jeudi soir. Parmi les points financiers à l'ordre du jour, le rachat d'études à Total Énergies sur le futur site d'implantation du joaillier Van Cleef and Arpels à Dorat.

Thomas Loret
thomas.loret@centrefrance.com

Le dernier conseil communautaire de Thiers Dore et Montagne (TDM) s'est tenu jeudi 6 juillet. Sur le volet financier, les élus ont notamment adopté le rachat de frais engagés par Total Énergies Renouvelables sur le site de l'ancienne usine Rexo, dans la zone d'activité La Chauprillade, sur la commune de Dorat, à hauteur de 67.000 euros. Pour comprendre, il convient de resituer le contexte.

Des études sur le futur site de Van Cleef & Arpels

En novembre 2022, TDM a racheté un ensemble foncier et immobilier de huit hectares à l'entreprise Champ Parrot au prix de 1.800.000 euros. L'objectif étant de vendre ces terrains et bâtiments à l'entreprise de bijouterie de luxe Van Cleef and Arpels, qui prévoit de s'installer sur le bassin thiernois en 2024.

Cependant, l'entreprise Champ Parrot s'était engagée à accueillir une centrale photovoltaïque sur ce site. Un bail de trois ans avait été signé en 2021 avec Total



ENVIRONNEMENT. Des études avaient été effectuées par Total Énergies Renouvelables avant le rachat du site de l'ancienne usine Rexo par Thiers Dore et Montagne.

« La seule condition pour que Total sorte du projet était que nous prenions à notre charge les frais qu'ils avaient engagés. »

Énergies Renouvelables. L'énergéticien avait donc engagé les études sur la faune, la flore et les zones humides qui s'imposaient, en vue de l'installation de cette centrale.

En tant qu'acheteur de la parcelle, TDM restait donc engagée auprès de Total Énergies Renouvelables. « Ils avaient la loi pour eux, indique Tony Bernard, président de TDM. Nous avons donc engagé des discussions en leur expliquant que nous souhaitions favoriser les emplois.

Total a très bien compris. La seule condition pour qu'ils sortent du projet était que nous prenions à notre charge les frais qu'ils avaient engagés pour ces études, ce qui est normal. » TDM a donc voté le rachat des frais engagés par Total, à savoir 67.000 euros, afin que l'entreprise renonce à son projet de centrale photovoltaïque sur le site de la Chauprillade.

Une opération qui ne coûtera rien à TDM

Pour autant, cette opération ne

coûtera rien à la collectivité. « Comment parvient-on à intégrer ces 67.000 euros et à retomber à zéro ? », interrogeait Philippe Barrau, élu de Thiers lors du conseil communautaire. Et Tony Bernard de répondre : « Le prix de vente de cette parcelle est supérieur au prix d'achat. Nous l'avons achetée 1.800.000 euros et nous allons la revendre à Van Cleef and Arpels plus de deux millions d'euros. » Le prix de vente est précisément de 2.201.700 euros. Cette étude

avait été intégrée à ce prix de vente. « Nous n'avions qu'une idée estimative. On avait arrondi à 100.000 euros, on est en dessous », précisait Tony Bernard. Ceci rendant l'opération nulle pour la collectivité.

Les résultats des études restent pour l'instant à la disposition de TDM. Ces analyses pourront s'avérer utiles si Van Cleef and Arpels souhaitait en faire usage dans le cadre de projets sur le renouvelable, sur son futur site industriel de Dorat. ■

➔ EN BREF

CIAS. TDM a voté une convention pour attribuer une subvention de fonctionnement de 1.900.000 euros au Centre intercommunal d'action sociale (CIAS) pour 2023. Car bien que la plupart des actions du CIAS fassent l'objet de dotations, celles-ci ne suffisent pas à mettre en œuvre les projets sociaux et médico-sociaux.

Le CIAS comprend plusieurs services : un service d'aide et de soins à domicile, un service bricolage et jardinage, trois Ehpad, un foyer de vie, une résidence autonomie et une cuisine centrale. Cette entité compte environ 200 agents nécessaires à son bon fonctionnement. ■

SPL Gaïa. TDM a voté l'augmentation de sa participation au capital de la Société publique locale (SPL) Gaïa à hauteur de 20.000 euros. « La SPL Gaïa compte dans son patrimoine la Ferme de Lucien à Courpière, dont la vocation est de fournir les restaurants scolaires de la ville de Thiers et les Ehpad », a rappelé Tony Bernard, président de TDM.

Une telle opération était nécessaire pour que la SPL Gaïa supporte les crédits bancaires pour l'acquisition et à la réhabilitation de foncier, en vue de les louer. La Ville de Thiers a fait de même pour le même montant et le Centre intercommunal d'action sociale est entré dans la capital pour une part, soit 100 euros.

L'augmentation de capital s'élève par conséquent à la somme totale de 40.100 euros, ce qui a eu pour effet de porter ledit capital de 37.000 euros à 77.100 euros. ■

TOURISME. Les élus ont aussi voté le plan de financement de l'étude « Destination grand air ». TDM souhaite promouvoir ce qui est le plus grand espace VTT de France avec plus de 3.000 km de sentiers balisés de tous niveaux, répartis sur un espace inscrit entre les villes de Vichy, Thiers, Ambert, Montbrison et Roanne. Le bureau d'études Atémia Holding a été retenu, pour un montant de 49.620 euros TTC. Le Département du Puy-de-Dôme participera à hauteur de 15.000 euros. Les communautés de communes concernées, dont TDM, participeront

pour un montant de 1.454 euros. Le reste étant à partager entre le Département de la Loire et le Conseil régional. ■

Lac d'Aubusson

L'interdiction de la baignade au lac d'Aubusson-d'Auvergne pour cause de cyanobactéries a fait partie des questions diverses. « Ça me pose question car historiquement, le lac est un des derniers qui n'avait pas de cyanobactéries régulièrement. Il est nécessaire de se pencher sur la question pour comprendre et si possible mieux anticiper ce type de problème », a souligné Bernard Lorton, maire de la commune.

Retour
SOMMAIRE

Le Contrat de Région, 3,8 M d'€

Le Contrat de Région a été officialisé et signé à la fin du mois de juin, et prévoit une enveloppe de 3,8 millions d'euros pour l'ensemble des 30 communes de Thiers Dore et Montagne. Comment se décompose-t-il ? À quoi et à qui sert-il ? Focus sur un mécanisme de subventions.

Il en existe beaucoup, venant de nombreux financeurs. Les moyens de subventions aux collectivités restent cependant nébuleux et difficiles à appréhender pour bien comprendre leur fonctionnement. Avec le récent vote du dernier Contrat de Région, c'est l'occasion de faire un point sur le fonctionnement de cet outil.

Le Contrat de Région, c'est déjà 3,8 millions alloués par la Région Auvergne-Rhône-Alpes aux projets d'investissements des communes de Thiers Dore et Montagne, via la compétence d'aménagement du territoire. Du moins, sur le second mandat de l'équipe de Laurent Wauquiez. « Lors du premier mandat, l'enveloppe était de 3,5 millions d'euros », précise Caroline Guélon, conseillère régionale et maire de Palladuc, qui honore son second mandat à la Région.

Éviter l'usine à gaz

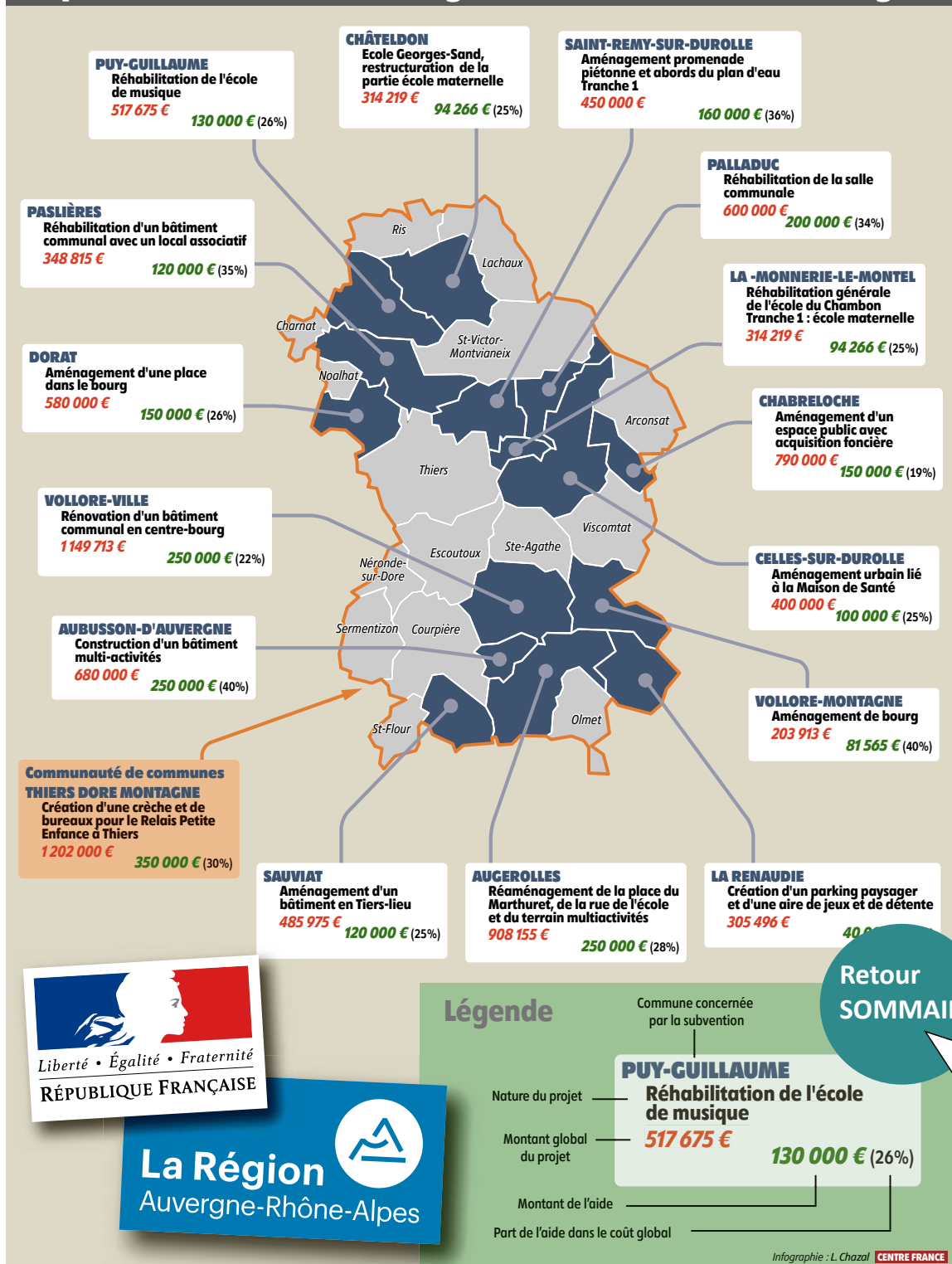
Une grosse enveloppe de ce nouveau Contrat de Région, d'un peu plus de 2,9 millions d'euros, est fléchée pour des projets, avec une notion de programmation sur le mandat. « Ce sont 16 projets qui ont été définis et qui seront financés », avance Caroline Guélon (16 projets détaillés dans l'infographie ci-contre). Pour le reste, 658.000 € ont été alloués au Bonus ruralité et 277.000 € au Contrat Région Ville (voir page suivante).

Mais comment, dans les faits, cela se déroule-t-il ? « Il y a eu des réunions préalables pour présenter à l'ensemble des maires ce dispositif. La somme de 2,9 millions d'euros allouée est calculée en fonction du nombre d'habitants. Ensuite, les communes ont fait remonter leurs projets, parfois les plus urgents, via des dossiers simples à remplir. On demande l'objet du projet, le montage financier, et ensuite, les élus de la Région arbitrent et votent. »

Rénovation de bâtiments

Les subventions sont alors orientées sur des projets d'investissement, pas de voirie ou d'assainissement par exemple. « Le dispositif finance souvent des travaux de rénovation de bâtiments », précise la maire de Palladuc. Pour ce qui est du

Répartition du Contrat de Région sur Thiers Dore et Montagne



Légende

Commune concernée par la subvention

PUY-GUILAUME
Réhabilitation de l'école de musique

Montant global du projet : 517 675 €

Montant de l'aide : 130 000 € (26%)

Part de l'aide dans le coût global

Retour SOMMAIRE

montant accordé à chaque projet, « on fait en fonction en essayant d'être juste. Ont-ils eu déjà eu des aides ? Quel est le montant global du projet ? Quelles sont les priorités ? Car tous

les projets avancés ne peuvent être financés, même si les petites communes peuvent se voir financer plusieurs petits projets. » De plus, il existe quelques contraintes. Légalement, on

ne peut pas être co-financier à plus de 40 %. Ensuite, chaque projet ne peut recevoir plusieurs financements du même financeur. Et cet argent, du Contrat de Région, d'où vient-il ?

« Il descend de l'État via la décentralisation, termine Caroline Guélon. Et puis, on a essayé de réduire le train de vie de la Région. » Les petites plaques bleues n'ont pas fini de fleurir à l'entrée

des communes. Une remarque à laquelle Caroline Guélon rétorque : « Avant, on se demandait peut-être où passait l'argent, maintenant c'est identifié. »

au profit des communes de TDM

Des subventions qui soulagent les projets portés par les municipalités

Constamment sur le qui-vive pour faire financer leurs projets, les maires saluent le renouvellement du Contrat de Région.

► « Le sport national des maires, c'est de chercher des aides. » Si la phrase est signée Caroline Guélon, maire de Palladuc et conseillère régionale, peu de doute que ses confrères des villages autour disent le contraire. Mieux, ils le confirment. Alors forcément, l'engagement de la Région via des aides ciblées comme le Contrat de Région en fait souffler plus d'un.

« Sans la Région, ça aurait été un énorme casse-tête »

À commencer par Bernard Lorton, à Aubusson-d'Auvergne. Lequel voudrait ériger un bâtiment multi-activités chiffré à 680.000 €, et dont la Région financera 40 %. « C'est vraiment une excellente nouvelle. On aurait pu avoir un projet plus petit, si c'était que pour la commune bien sûr, mais le bâtiment devrait accueillir des événements qui rayonnent bien au-delà. Cette subvention ne veut pas dire qu'on a gagné mais c'est un gros pas en avant. » Reste à attendre le retour



La Région a renouvelé son aide aux communes lors du second mandat de la majorité. (PHOTO D'ILLUSTRATION : CORENTIN GARAUULT)

des autres financeurs pour être totalement soulagé. « Mais déjà sans la Région, à ce niveau, ça aurait été un énorme casse-tête, ça aurait été très compliqué de faire ce projet, avance Bernard Lorton. Peut-être aurait-il fallu revoir la copie ». Un maire qui loue aussi la sim-

PLICITÉ administrative du Contrat de Région : « La lisibilité sur le financement a priori, ça permet de mieux appréhender la chose, et de s'engager réellement dans le projet. »

Sans subvention de cette envergure, l'autofinancement municipal serait plus

grand, comme pour tout projet, et donc plus difficile à mettre en place : « On essaie de récupérer un maximum de subventions. On se dit qu'il nous faut le maximum, mais de l'autre côté, il y a une enveloppe. À nous de séduire lors de la présentation du dossier, car

on est tributaire des partenaires », sourit Jean-François Delaire, qui a sollicité la Région pour refaire le bourg de Vollore-Montagne. Olivier Chambon, maire de Celles-sur-Duroille, salue lui aussi le dispositif : « Il y a encore sept ans, la ligne de la Région n'existait pas dans le montage financier. C'est nouveau, pour nous, ce dispositif ciblé pour les communes. La Région est à l'écoute de nos propositions, ça va dans le bon sens. Il faut rappeler qu'elle nous avait très très bien aidés pour la piscine intercommunale (1,5 million d'euros de subventions). »

« Un territoire qui mérite d'être aidé »

Une intercommunalité présidée par Tony Bernard, qui apprécie le déblocage de 350.000 € pour la création d'une crèche pour Thiers Dore et Montagne

(TDM). « C'est une super bonne nouvelle, car on avait mis ça en haut de la pile, considérant que c'était hautement d'intérêt général. Mais il faut rappeler que les Région n'ont aucune obligation de mettre ces dispositifs en place, alors c'est bien qu'ils existent. Des départements ont même arrêté de subventionner des communes ou communautés de communes, faute de moyens déjà pour remplir leurs compétences. Mais TDM est un territoire plus pauvre en moyenne qu'ailleurs, et qui mérite d'être aidé. C'est globalement pris en compte, mais ça pourrait toujours l'être davantage. » Et Olivier Chambon d'ajouter qu'« un euro investi par une commune, ce sont trois euros qui arrivent dans les entreprises du territoire ».

ALEXANDRE CHAZEAU

« Notre rôle, c'est fluidifier »

Maire et de fait conseillère communautaire de droit, plus conseillère régionale, certains pourraient trouver que ça fait beaucoup pour Caroline Guélon. Mais, Thiers Dore et Montagne sait finalement l'importance d'avoir un relais comme elle, jusqu'à Lyon. « Bien évidemment, c'est un avantage pour porter des messages, et faire connaître les projets. Le lien est fondamental avec la grande Région. Parfois on se dit qu'on est un tout petit village loin de Lyon », avance Bernard Lorton, maire d'Aubusson d'Auvergne. « Il ne se passe pas un conseil communautaire sans qu'un maire ne vienne me parler d'un projet. C'est notre rôle, de fluidifier, via cette proximité », juge Caroline Guélon.

Bonus ruralité, Contrat de Région Ville, quèsaco ?

Ces deux dispositifs que sont le Bonus Ruralité et le Contrat de Région Ville font partie du Contrat de Région, mais ne sont pas allouables à toutes les communes. Explications.

► Dans le nouveau Contrat de Région, et son enveloppe de 3,8 millions d'euros fléchés pour les communes de Thiers Dore et Montagne, 2,9 millions sont dirigés vers des projets programés (voir page ci-contre). Le reste concerne le Bonus Ruralité, et le Contrat de Région Ville.

Le Bonus ruralité. Il concerne les communes de moins de 2.000 habitants, sans réelle notion de programmation. « Les candidatures se font au fil de l'eau auprès de la Région. Quand les mairies sont prêtes, que le projet est réfléchi et en phase de budgétisation, la subvention est votée au fil des commissions permanentes, et le Bonus ruralité fonctionne tout au long du mandat. L'enveloppe allouée est de 658.000 € », précise Caroline Guélon,



Plusieurs communes comme Dorat, Aubusson ou Celles-sur-Duroille ont demandé un Bonus ruralité pour faire des travaux d'isolation ou de rénovation énergétique.

conseillère régionale et maire de Palladuc.

Ainsi, plusieurs communes ont déjà fait des demandes sur ces nouveaux crédits. Sauviat voudrait faire financer la rénovation de sa salle des fêtes, Viscomtat l'embellissement de son

bourg, ou Escoutoux la restauration de son église. Les dossiers sont en cours d'étude par la Région.

Le Contrat de Région Ville. 277.000 € euros, pour trois communes plus importantes : Thiers, Puy-Guillaume et Courpière. Deux dossiers

sont déjà sur le bureau de Caroline Guélon, afin d'être aidés par ce dispositif. La rénovation de la bibliothèque à Courpière, et la création d'un tiers lieux à Puy-Guillaume.

A. C.

« Aujourd'hui, les maires sont des véritables chasseurs de primes. C'est le boulot d'élu... »

Jean-François Delaire, maire de Vollore-M.

FINANCEMENTS

► **Mais aussi...**

Le Contrat de Région qui comporte en son sein le Bonus Ruralité et le Contrat de Région Ville, mis en place par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, ne sont que des « compléments de dispositifs qui existent déjà », tient à rappeler Caroline Guélon. Ainsi, les possibilités de financements sont nombreuses, aux municipalités de bien les utiliser. « Que ce soit pour des maisons de santé, pour sauvegarder le dernier commerce du village, ou encore réhabiliter du patrimoine classé, on peut aller chercher des subventions régionales via des enveloppes spécifiquement dédiées à ces projets. »

Retour SOMMAIRE

POURQUOI UNE NOUVELLE ACTIVITÉ DANS LES LOCAUX INDUSTRIELS ?

Le site ITW CPM va bientôt renaître

L'Entreprise à but d'emploi Thiers entreprise intègre les anciens locaux de l'entreprise ITW CPM situés avenue du Général-de-Gaulle à Thiers.

► Fermés près de 8 ans, suite à la délocalisation de l'entreprise ITW, les locaux industriels ITW CPM situés à côté du siège de Thiers Dore et Montagne avenue du Général-de-Gaulle retrouve un nouveau souffle.

Propriété de la Ville suite à sa mise en vente par le groupe américain ITW, spécialisé dans la frappe à froid, le site est composé de deux grands bâtiments. L'un de couleur beige et marron, visible de l'avenue, l'autre en arrière-plan destiné lui aussi à la production industrielle.

Lors d'un dernier conseil municipal de la ville Thiers, mardi 27 juin, les élus ont acté la vente du site à la Société publique locale (SPL) Gaïa dont la Ville de Thiers et Thiers Dore Montagne sont actionnaires, pour un montant d'environ 300.000 €.

Créée en 2021 dans le but d'acquérir des biens fonciers pour ensuite les louer



Les locaux d'ITW CPM n'ont plus connu d'activité depuis près de 8 ans.

aux entreprises à but d'emploi (EBE) (*voir encadré*), la SPL a choisi Thiers entreprise pour intégrer les locaux. Cette structure, basée actuellement à Courpière

dans des locaux appartenant à TDM fait partie des quatre EBE à avoir vu le jour dans le bassin thiernois dans le cadre de l'expérimentation Territoire zéro

chômeur (TZC), depuis 5 ans. Un dispositif qui permet aujourd'hui à 187 personnes de retrouver un emploi pérenne. Thiers entreprise emploi, quant à

elle, 44 personnes. Elle est spécialisée dans trois secteurs : la conception de peluches en sous-traitance pour l'entreprise Plushball, le démantèlement des ouvrants (portes, fenêtres, etc.) en vue de leur recyclage, en partenariat avec le Valtom, les sociétés Hirsch recyclage et Claustre Environnement et enfin, le démantèlement des monuments funéraires arrivés en fin de concession.

Un futur colocalitaire à trouver

Pour l'heure, la partie « ouvrants » a déjà déménagé sur le site thiernois. Plus précisément dans la cour entre les deux bâtiments. « Nous étions à l'étroit à Courpière et il y avait des nuisances visuelles et sonores à gérer rapidement », explique Laure Descoubes, responsable du comité local pour l'emploi TZC de Thiers. Les deux autres activités suivront dans les prochains mois et l'ensemble intégrera les quelque 1.600 m de surface du bâtiment situé à l'arrière. « Nous attendons le retour des études pour chiffrer le montant des travaux qui seront financés par emprunt

bancaire. Nous espérons pouvoir intégrer ce bâtiment au début de l'année prochaine (2024) », développe Laure Descoubes.

Quant à l'autre bâtiment, situé aux abords de l'avenue, sa réhabilitation n'est pour le moment pas à l'ordre du jour. À l'avenir, il pourrait accueillir une entreprise, ou une autre EBE. Le but, étant que la location des bâtiments puisse financer, en partie, les emprunts bancaires contractés pour l'achat du site et les différents travaux.

YANN TERRAT

HISTORIQUE. En 2016, Thiers fait partie des dix territoires au niveau national retenus pour porter l'expérimentation Territoire zéro chômeur de longue durée. Une expérimentation qui vise à tester pour cinq ans l'embauche en CDI de personnes sans emploi depuis plus d'un an, à travers des Entreprises à but d'emploi. Actypoles est la première à voir le jour en 2017, trois autres suivront : Inserfac-EBE, Thiers entreprise et la Ferme de Lucien.

Retour
SOMMAIRE

AGRICULTURE ■ La Ferme de Lucien, à Courpière, est une exploitation agricole et l'une des entreprises à but d'emploi

Cultiver la terre mais aussi le lien social

Lancée l'an passé dans le cadre de Territoires zéro chômeur, la Ferme de Lucien fournit les cuisines centrales des écoles et des Ehpad du territoire en légumes et volaille. Neuf personnes ont retrouvé le chemin de l'emploi et le goût de cultiver la terre.

Fanny Guiné
fanny.guine@centrefrance.com

Une météo plus clémente, une organisation mieux rodée et des aléas du quotidien mieux appréhendés : à la Ferme de Lucien, qui se situe à cheval entre les communes d'Escoutoux et de Courpière, les légumes ont pu pousser comme des champignons pour cette deuxième année d'exploitation. À la fin de l'année 2023, la production maraîchère devrait s'élever à 50 tonnes, contre 8 l'an passé, marqué par la sécheresse et un épisode de grêle. À côté des deux serres et des grands champs de culture, les cinq parcs dédiés à l'élevage accueillent, eux, 2.500 volailles par an environ. Le tout est estampillé agriculture biologique (*).

La grande majorité de cette production est destinée aux cuisines centrales de la Ville de Thiers et de Thiers Dore et Montagne. Les légumes et la volaille y sont cuisinés pour les petits écoliers de la primaire (environ une quinzaine d'écoles) mais aussi pour les résidents de l'Ehpad de La Monnerie-le-Montel. Car la Ferme de Lucien est l'une des entreprises à but d'emploi créées dans le cadre de l'expérimentation Territoires zéro chômeur de longue durée. Elle emploie à ce jour onze salariés, soit deux encadrants et neuf personnes issues de la privation d'emploi, tous habitants des quartiers prioritaires de Thiers, comme l'exige cette expérimentation nationale.

« J'adore ce que je fais »

Dalila est l'une d'entre eux. Cette Thiernoise de 45 ans a toujours aimé « avoir les mains dans la terre » depuis toute jeune. « J'ai fait beaucoup les vendanges, j'ai travaillé dans les espaces verts, j'aime être à l'extérieur », confie-t-elle. Après dix ans sans emploi, à ne faire que « de petits boulots », ce travail « change tout » : « J'adore ce que je fais ! Je croise les doigts pour que ça dure. »



EMPLOI. La Ferme de Lucien a permis à neuf personnes éloignées de l'emploi de retrouver un travail pérenne.

La plupart des salariés n'avaient pourtant aucune expérience dans le milieu agricole. Mais cela ne les a pas empêchés de s'adapter très rapidement. « Ici, on allie emploi et utilité territoriale, en fournissant des légumes et de la volaille bio aux cuisines centrales des collectivités », résume Joëlle Chelle, la directrice de la Ferme de Lucien.

Avant que la cloche ne sonne la fin de l'année scolaire il y a quelques jours, les écoliers pouvaient déguster tout au long de l'année des légumes de saison, car une trentaine de variétés sont cultivées : choux, carottes, navets, courgettes, tomates, poireaux, fèves, concombres... et manger aussi régulièrement de la volaille. « On reçoit les poussins à un jour puis on les élève en plein air pendant plusieurs semaines. On fait abattre environ 250 volailles de chair par mois », calcule Anna Cordenod, la responsable de l'exploitation agricole. Si la grosse majorité de

la production est destinée aux cuisines centrales, une petite quantité alimente aussi les Restos du cœur de Thiers ainsi que l'association de producteurs Auvabio. L'été, les centres de loisirs prennent le relais des écoles pour nourrir les jeunes. Il n'y a pas de vente aux particuliers, malgré les nombreuses demandes que reçoit la Ferme de Lucien.

Adapter les cultures au climat et au sol

Après une première année d'exploitation, l'heure n'est pas encore au bilan, tant les débuts ont été difficiles. « Rien n'a été épargné à la ferme en 2022. Mais cette année, les voyants sont au vert. Depuis octobre, les salariés ont des locaux en structure bois pour manger, se réunir, se changer », indique Joëlle Chelle.

Le plus gros du travail reste sur le terrain. Des modifications ont été apportées pour mieux gérer la ressource en eau, précieuse

comme dans toutes les exploitations agricoles. Une serre a été ajoutée, et la zone de culture a triplé de volume. « On doit adapter les cultures en fonction. On est toujours dans une période d'installation car c'est long d'asseoir les cultures, de les tester », analyse Anna Cordenod. Des réflexions sont en cours pour l'avenir, sur l'opportunité de se lancer dans la production d'œufs, ou de faire davantage de légumes primeurs (les premiers végétaux récoltés dans la saison).

Pour poursuivre son rôle social, la Ferme de Lucien va aussi davantage ouvrir ses portes aux scolaires de Thiers Dore et Montagne. Des élèves de l'école du Moutier sont ainsi venus découvrir l'endroit où sont cultivés les légumes qu'ils dégustent à la cantine. « On va essayer de faire une visite par saison, annonce Joëlle Chelle. Comme cela, la boucle est bouclée ! » ■

(* La Ferme de Lucien se trouve dans sa deuxième année de « conversion »,

« On allie emploi et utilité territoriale, en fournissant des légumes et de la volaille bio aux cuisines centrales des collectivités »

même si certaines parcelles sont déjà en bio. Elle a cependant déjà le droit d'utiliser le label et le logo de l'agriculture biologique, en spécifiant sa conversion.

FONCTIONNEMENT

SPL Gaïa. La Ferme de Lucien est une association portée par Inserfac. Mais c'est une Société publique locale prénommée Gaïa, dont la Ville de Thiers et Thiers Dore et Montagne sont les actionnaires principaux, qui est propriétaire des bâtiments et d'une partie des parcelles. Les frais de fonctionnement sont financés en partie par le fonds d'expérimentation de Territoires zéro chômeur de longue durée, et par le conseil départemental. Le reste est financé grâce au chiffre d'affaires de l'exploitation. « Inserfac et Inserfac-EBE aident pour l'instant financièrement la Ferme de Lucien. L'objectif est d'être à l'équilibre dans quelques années », espère Joëlle Chelle.

Retour
SOMMAIRE

UN AN PLUS TARD

Quel bilan pour la piscine de Thiers Dore et Montagne ?

Le centre aquatique, construit sur la base de loisirs d'Iloa à Thiers, était très attendu. Un an après son inauguration, Tony Bernard, président de Thiers Dore et Montagne, et Olivier Mallet, directeur du site, dressent un premier bilan.

Après trois ans sans piscine, les habitants du bassin thiernois ont retrouvé les plaisirs de la nage en juillet 2022. Un an après l'inauguration du centre aquatique de Thiers Dore et Montagne (TDM), sur la base de loisirs d'Iloa, c'est l'heure du premier bilan. Tony Bernard, président de TDM, et Olivier Mallet, directeur du pôle, font un focus sur la fréquentation, les points positifs et ceux à améliorer.

Combien de visiteurs ont été accueillis au centre aquatique et ce chiffre est-il à la hauteur de vos espérances ?

Olivier Mallet : « Nous allons atteindre les 90.000 entrées, en comptant tous les publics, c'est-à-dire le grand public, les scolaires, le tissu associatif, les usagers des activités type aquabike ou aquagym, ceux du sport adapté. En détail, le grand public représente 60.000 en-



L'extérieur du centre aquatique, inauguré l'an passé, a été finalisé pour accueillir le public cet été, avec jets d'eau, transats et pelouse.

trées et les scolaires, 25.000. Nous avons un public très familial notamment le dimanche matin, avec une moyenne de 250 entrées. Pour être franc, on était sur un équipement calibré à 100.000 entrées annuelles. Mais il y a eu des fermetures inattendues notamment quinze jours en février, ainsi que quelques fermetures temporaires pour des problèmes de chlore et de sonde, mais cela est lié au rodage habi-

tuel sur ce type d'équipement. »

Quels retours avez-vous des usagers, notamment sur la localisation de la piscine, qui avait fait débat ?

Tony Bernard : « Au sujet de la localisation, pour ceux qui étaient contre ce projet à Iloa, aujourd'hui tout leur donne tort. Les retours des usagers sont très bons, il n'y a aucun frein à venir sur ce site. La navette Iloa va d'ailleurs reprendre du ser-

vice cet été pour acheminer les visiteurs depuis le centre-ville de Thiers. Quant à l'équipement en lui-même, il fonctionne bien, il y a eu des petites défaillances ici ou là, c'est normal, mais le personnel est aussi content de sa fonctionnalité. »

Olivier Mallet : « Un équipement de cette taille, il faut trois ans pour atteindre un rythme de croisière. Nous avons eu d'excellents retours des clubs mais aussi des scolaires. La piscine

créé un engouement qui profite à toute la base de loisirs. »

Si les avis sont plutôt positifs, y a-t-il tout de même des éléments à améliorer ?

Olivier Mallet : « Nous avons mis en place une boîte à idées afin de prendre en compte les remarques des usagers. Il y a une réflexion sur l'aménagement des cabines grand public. Il y a actuellement six cabines famille et le besoin de cabines individuelles ressort, pour fluidifier lors des périodes denses. Les changements doivent être votés et inscrits dans le budget 2024. Si la proposition est retenue, l'idée est de conserver deux grosses cabines pour les familles et créer huit cabines individuelles dans le vestiaire public. »

Tony Bernard : « La signalétique extérieure est aussi à revoir d'ici la rentrée. Le public doit normalement se garer sur le parking d'Iloa et rejoindre la piscine via le cheminement piéton prévu. Le parking devant la piscine était prévu pour le public PMR et les familles avec des poussettes, il n'a pas vocation à accueillir le grand public. On va aussi plus végétaliser. »

L'équipement a dû être fermé en février pour des économies d'énergie. Avez-vous une vision à plus long terme pour la suite ?

Tony Bernard : « Je le répète : le centre aquatique est un équipement destiné d'abord à l'apprentissage de la nage, le ludique vient après. Il y a encore aujourd'hui en France 1.000 décès par noyade chaque année. On a un devoir moral en tant que collectivité. C'est pour cela que l'on a tout fait pour favoriser l'apprentissage, avec la gratuité pour les scolaires et l'ouverture préservée durant la période scolaire. Et cet été, il y aura aussi la gratuité pour les enfants jusqu'à 18 ans, s'ils sont accompagnés d'un adulte, pour ne pas interrompre cette pratique. L'augmentation de la fiscalité, votée en avril par les élus de TDM, nous permet par ailleurs d'envisager l'avenir sans aucune fermeture lors des prochaines vacances scolaires, et en maintenant la température de l'eau, ce qui n'était pas le cas dans d'autres piscines cet hiver. »

PROPOS RECUEILLIS
PAR FANNY GUINÉ

Retour
SOMMAIRE

À PROXIMITÉ DES PLAGES

L'été devrait rimer avec propreté



Retour
SOMMAIRE

À quelques jours du rush estival, une équipe de nettoyeurs marcheurs a consacré une partie de son week-end à rendre plus propres les sentiers et abords d'étangs de Dorat.

Actions citoyennes de nettoyage et responsabilisation des touristes à la gestion de leurs déchets. Cet été, ces derniers n'ont plus d'excuses pour maintenir les sites propres, pour eux et pour les autres.

► Lorsqu'on a la chance de séjourner dans un cadre exceptionnel comme le Livradois-Forez, rien ne serait plus déplaisant pour les estivants de devoir cohabiter avec les déchets. Pour éviter ce désagrément qui pourrait laisser un sale souvenir, des actions citoyennes de nettoyage se multiplient et de nouvelles mesures innovantes voient le jour pour accueillir les touristes dans un environnement le plus propre possible.

Samedi 1^{er} juillet, les premiers touristes arrivent dans la région, le camping d'Iloa se remplit peu à peu, dans quelques jours les choses sérieuses vont commencer. Malgré la pluie battante qui a réveillé les courageux en ce samedi matin, ils sont une trentaine à avoir revêtu un ciré et chaussé les bottes en caoutchouc pour se retrouver sur le parking d'Iloa à Thiers pour participer à l'action

Marcher et nettoyer. Au programme de cette matinée, le nettoyage des sentiers et abords des étangs sur le territoire de Dorat. « Si le beau temps avait été de la partie, nous aurions sans aucun doute été deux fois plus nombreux », regrette le maire de Dorat, Thomas Barnérias, « mais tout le monde est motivé et en trois heures, nous avons récolté 215 kg de déchets, parmi lesquels des bouteilles de verre, du textile, des emballages, des ordures ménagères et même des pneus. » La communauté de communes Thiers Dore et Montagne (TDM) a fourni des sacs de tri qui ont permis de classer les déchets récoltés avant acheminement vers la déchetterie.

La nature, ce n'est pas une poubelle

Les nettoyeurs sont venus en famille pour certains, pour apporter leur contribution à l'action organisée conjointement par TDM, la Ville de Thiers, la Ville de Dorat, la Catiche, et le Conservatoire d'espaces natu-

rels d'Auvergne. « Je suis venu avec mes fils pour faire de la pédagogie », explique Mickaël, « afin qu'ils comprennent concrètement pourquoi il faut trier et jeter nos déchets. La nature, ce n'est pas une poubelle. »

Les jeunes du Conseil municipal des enfants sont également mobilisés, la propreté relevant de leurs projets. C'était la première fois qu'une action de nettoyage était organisée sur cette zone, et il faudra sans doute revenir pour maintenir le site propre. « Il faudra encore beaucoup de pédagogie pour, à l'avenir, espérer le moins de déchets possibles », souligne Pierre Conté, adjoint au maire de la Ville de Thiers, délégué au

patrimoine, tourisme et village.

Du côté de Saint-Rémy-sur-Durolle, une décision radicale a été prise cette année pour lutter contre les déchets aux abords du plan d'eau où l'été les baigneurs affluent. Les poubelles ont été purement et simplement retirées du site du plan d'eau des Prades.

Contradictoire, mais une autre logique préside, et le maire de la commune, Frédéric Chaunier, s'explique : « Cette décision expérimentale vise à rendre les visiteurs responsables des déchets qu'ils produisent. Nous allons communiquer sur le site afin de faire passer le message et inviter les usagers à venir avec leur

sac poubelle pour jeter leurs déchets chez eux. C'est un pari, mais l'expérience a déjà porté ses fruits ailleurs. » La décision a été sujet de controverse au sein du conseil municipal, et l'efficacité ou non de la mesure sera rapidement visible. Les premiers touristes camping-caristes présents ce jour-là saluent la mesure. « Nous n'avions pas attendu qu'on nous le demande pour ramporter nos déchets », expliquent Yves et Ginette, en pique-nique avec leurs petits-enfants.

Lutter contre les mégots de cigarette

L'un des pires déchets que la nature connaisse, c'est le mégot de cigarette. Il lui faut deux ans pour se dégrader et il pollue les sols durablement. Même si la quantité a baissé avec la consommation du tabac en déclin, le mégot fini encore trop souvent enseveli dans le sable. La Catiche (Service d'éducation au développement durable de TDM) animera un atelier de fabrication d'un cendrier écolo, à proximité de la plage de

Saint-Rémy-sur-Durolle dimanche 9 juillet et à Iloa jeudis 20 juillet et 3 août, les deux sites labellisés Pavillon bleu (voir encadré).

Quand il s'agit de préserver l'environnement et garantir la propreté sur les sites touristiques, toutes les actions sont les bienvenues et sont désormais bien accueillies par des touristes qui souhaitent profiter de leurs vacances, proprement.

MARIANNE MALARMEY



« Inviter les usagers à venir avec leur sac-poubelle et repartir avec. »

Pavillon bleu, maintenir le niveau

Le plan d'eau des Prades à Saint-Rémy-sur-Durolle et celui d'Iloa à Thiers sont labellisés Pavillon bleu. Afin de maintenir le niveau d'exigence développement durable du label, ces sites touristiques se sont engagés à mettre en œuvre tout ce qui est nécessaire pour rester à la hauteur. La propreté est une des exigences, particulièrement pendant la saison estivale, et des activités de sensibilisation à l'environnement sous différentes formes doivent être proposées. Par exemple, cet été la fabrication de cendriers nomades à partir de matériaux recyclés sera proposée sur les deux sites. Un atelier ludique, interactif, gratuit et accessible à tous, pour mieux saisir les enjeux environnementaux.

AUBUSSON-D'AUVERGNE

Pêche, loutres, bricolage, l'été s'anime au lac

Le plus grand lac aménagé du Livradois-Forez accueille le public dans un cadre naturel et exceptionnel. De nombreuses manifestations sont proposées tout au long de l'été. Tous les mercredis soirs de 18 h 30 à 20 heures, la Cabane du lac propose des apéros-concerts face au lac. Renseignements au 07.83.23.86.77.

Découvrir les loutres et leur milieu. Mardi 11, vendredi 21 et jeudi 27 juillet, vendredi 11 et jeudi 24 août de 10 h 15 à 12 h 15, aura lieu la balade des loutrons avec le service d'éducation au développement durable. Partez à la découverte des loutres et de leur milieu. Accessible aux enfants dès 4 ans. Tarif : 4,90 €. Sur inscription : www.vacances-livradois-forez.com ou à la boutique du lac.

Lecture et peinture. Mercredis 12 juillet et 2 août, de 14 heures à 18 heures et samedi 22 juillet de 10 h 30 à 18 heures, sera proposé Les livres prennent le large. Quoi de plus agréable que de prendre le temps de lire dans un hamac tendu sous les arbres ? Des livres pour les petits et les grands seront à disposition. Les 12 et 22 juillet, Laëtitia Devernay, illustratrice et auteure, sera



De nombreux rendez-vous et ateliers sont mis en place tout au long de l'été.

présente et animera dans le même temps un atelier peinture au pochoir. Gratuit.

À la découverte des chauves-souris. Jeudi 13, mercredi 19 et mardi 25 juillet, lundis 7 et 14 août, de 10 h 15 à 12 h 15, aura lieu La Balade de Pipistrelle par le service d'éducation au développement durable. Partez à la découverte des chauves-souris et de leur milieu. Accessible aux enfants dès 4 ans. Sur inscription : www.vacances-livradois-forez.com ou à la boutique du lac. Tarif : 4,90 €.

Atelier pêche. Samedi 15 juillet de 10 heures à 17 heures, aura lieu une journée pêche. Découverte de la pêche et des poissons du lac. Gratuit.

À la découverte des libellules. Lundis 17 et 31 juillet et dimanche 13 août de 10 h 15 à 12 h 15, aura lieu La Balade de Lili la libellule par le service d'éducation au développement durable. Partez à la découverte des libellules et de leur milieu. Accessible aux enfants dès 4 ans. Tarif : 4,90 €. Sur inscription : [\[vradois-forez.com\]\(http://www.vacances-livradois-forez.com\) ou à la boutique du lac.](http://www.vacances-li-</p>
</div>
<div data-bbox=)

Feu d'artifice. Samedi 22 juillet à 22 heures, sera tiré le feu d'artifice organisé par la municipalité. Gratuit.

Atelier bricolage. Mercredi 26 juillet de 14 heures à 16 h 30, aura lieu un atelier bricolage. Construisez votre cendrier écolo et réduisez l'impact sur la planète. Gratuit.

Concours de pétanque. Mardi 8 août de 13 h 30 à 19 heures, le club de Limarie organise un concours de pétanque. Renseignements au 06.61.05.29.94.

Retour
SOMMAIRE

SAINT-RÉMY-SUR-DUROLLE

Pléthore d'animations au plan d'eau cet été

Le plan d'eau de Saint-Rémy-sur-Durolle proposera de nombreuses activités autour du lac tout l'été.

Dimanches 9 juillet et 27 août, atelier Cendrier écolo, plage propre. Un atelier ludique, interactif, aura lieu pour mieux saisir les enjeux environnementaux. Animé par le service d'éducation au développement durable. Tout public. Gratuit, sans inscription. À proximité de la plage.

Mardis 11 juillet et 15 août, découverte des plantes comestibles. De 9 h 30 à 12 h 30, aura lieu la balade découverte des plantes comestibles. Partez à la découverte des plantes comestibles autour du plan d'eau avec le botaniste Guy Lalière. Tout public, enfants accompagnés. 5 €/adulte. Inscription sur www.vacances-livradois-forez.com.

Mardi 18 juillet, vendredi 4 août et lundi 14 août, atelier pêche. À 17 heures, sera proposée la découverte de la pêche. Venez découvrir



Animations autour de la nature, de la pêche ou de la lecture, il y en aura pour tout le monde.

les espèces de poissons qui vivent dans le plan d'eau et les différentes techniques de pêche. Tout public. Gratuit. En face de la salle des fêtes.

Mercredis 19 juillet et 16 août. De 9 h 30 à 12 heures, aura lieu la lecture au bord du lac de contes, ayant pour thème la nature. Tout public. Rendez-vous à la plage des tennis.

Vendredi 21 juillet et 11 août, découverte des plantes médi-

cinales. À 17 heures, aura lieu la Balade découverte des plantes médicinales. Partez à la découverte des plantes médicinales autour du plan d'eau avec le botaniste Guy Lalière. Tout public, enfants accompagnés. 5 €/adulte. Inscription sur www.vacances-livradois-forez.com.

Lundi 24 juillet et mardi 8 août. De 10 heures à 12 heures, aura lieu la Balade nature & patrimoine Sur les ailes de Lili la libellule

par le service d'éducation au développement durable. Partez à la découverte des libellules et de leur milieu. Public : accessible aux enfants dès 4 ans. Inscription sur www.vacances-livradois-forez.com. Tarif : 4,40 €/personne.

Du 1^{er} juillet au 31 août, tournois sportifs. Tournois de volley et waterpolo proposés par le maître-nageur sauveteur du plan d'eau, du mardi au vendredi. Inscription au Poste de secours de la baignade surveillée.

Du 31 juillet au 1^{er} septembre, exposition. Exposition sur les papillons d'Auvergne sur la mezzanine de la salle des fêtes. Accès libre en semaine de 9 heures à 18 heures.

Du 11 juillet au 18 août, cours de natation. Cours de natation pour les enfants de 6 à 12 ans, à la piscine. Cinq cours par semaine en matinée (9 heures-10 heures ou 10 heures-11 heures). Inscription au 04.73.80.19.17.

Retour
SOMMAIRE

Une « algue » aussi toxique

Faux départ pour les plans d'eau de Saint-Rémy-sur-Durolle et Aubusson-d'Auvergne qui, pour cause de cyanobactéries, ont dû fermer la baignade une bonne partie du mois de juillet. Avec leur réouverture récente, les vacanciers sont de retour et les professionnels du secteur, eux, font le point.

► Pas de drapeau à damier pour lancer la saison estivale 2023 dans le territoire, mais des étendards rouges hissés aux abords du plan d'eau d'Aubusson-d'Auvergne, dès mardi 4 juillet puis sur celui de Saint-Rémy-sur-Durolle, trois jours plus tard. Désormais crainte comme on scrute l'horizon qui s'assombrit en attendant l'orage, la cyanobactérie s'est donc encore invitée cette année, interdisant la baignade pendant près de deux semaines (l'interdiction a été levée pour les deux sites). Et le micro-organisme, potentiellement toxigène, lorsqu'il se multiplie, a déjà des impacts au-delà de la problématique environnementale.

Moins 1.200 € de recette pour cette commerçante

« La fréquentation a été divisée par dix sur le site mais nous sommes restés ouverts durant l'interdiction de baignade, il faut montrer qu'on est présents », explique Damien Gatignol qui, avec sa compagne Caroline Dernier, gère le snack La cabane à proximité du plan d'eau d'Aubusson. Une situation qui a tout de même incité le couple à renoncer à embaucher un saisonnier supplémentaire comme prévu initialement. « Mais il faut rester optimiste, si les interdictions se font de plus en plus fréquentes, il faudra penser à proposer d'autres animations pour inciter les vacanciers à ne pas désertier le site. »

Du côté de Saint-Rémy, le très fréquenté restaurant Le panoramique a lui aussi connu de meilleurs jours. « Le service restauration a fonctionné comme d'habitude, mais c'est l'après-midi que notre terrasse a été désertée, même si nous avons accueilli les clients de la piscine à côté », relate une salariée. Au centre bourg, Natalie Adamski, gérante de La Durolette (épicerie fine, souvenirs, articles de plage), se veut plus précise en sortant la calculatrice. « J'ai une perte nette de 1.200 € par rapport à la même période en 2022, explique la commerçante qui effectue son plus gros chiffre d'affaires entre mi-juin et mi-septembre. Ce que j'ai pu constater lors de la période d'interdiction de baignade, c'est que les locaux étaient informés et ne venaient pas au



Au lac d'Aubusson-d'Auvergne, géré par Thiers Dore et Montagne, la baignade a été interdite du mardi 4 juillet au vendredi 21 juillet.

Retour
SOMMAIRE

plan d'eau. Les vacanciers, quant à eux, se sont rendus à la journée sur d'autres sites comme Vulcania et n'ont pas consommé dans la commune. » Une dernière observation que confirme en partie François Ansel, gérant du Camping paradis, du village vacances et de la base de loisirs à Saint-Rémy. Concernant cette dernière qui tourne avec deux emplois saisonniers, les près de deux se-

maines de fermeture sont, là aussi, synonymes de pertes nettes. « Les paddles n'étaient pas autorisés contrairement aux pédalos, mais ces derniers n'ont de toute façon pas été loués car les gens profitent des embarcations pour se baigner, ce qui n'était pas possible. »

Les dommages collatéraux sont cependant à remettre dans un contexte plutôt favorable pour le secteur tou-

ristique sur le site de Saint-Rémy. « Les vacanciers ont la possibilité de profiter des piscines au village vacances ou au camping et nous sommes complets tout le mois d'août et jusqu'à début septembre », explique le gérant de camping, conscient que l'attractivité du lieu passe aussi par l'accès à la baignade dans le plan d'eau communal. De son côté, Frédéric Chonier, vice président au tourisme à Thiers

Dore et Montagne et maire de Saint-Rémy, constatait lui aussi une affluence notable dans la piscine à Saint-Rémy. « Début juillet, la jauge maximale a été plusieurs fois atteinte. »

Bonne ou mauvaise nouvelle ? L'accès à l'eau de baignade s'il doit se faire de plus en plus rare, n'en sera pas d'autant moins prisé, voire saturé.

YANN TERRAT

LES FINANCES

► Anticipation

Avec un manque à gagner de 700 € par week-end au lac d'Aubusson-d'Auvergne (le parking est resté gratuit le temps de l'interdiction de baignade) et des analyses sanitaires obligatoires et régulières à plusieurs centaines d'euros le test, la cyanobactérie n'est pas sans conséquence pour les finances des collectivités. Des dépenses et un manque à gagner anticipé lors des votes de budgets. Et pour tenter de faire face à la prolifération de la cyanobactérie, problématique environnementale aux répercussions économiques, la commune de Saint-Rémy-sur-Durolle a, par exemple et encore cet hiver, abaissé le niveau du plan d'eau et déposé de la chaux sur la rive. Avec des résultats, force est de constater, peu probants. La mairie songe à un chantier plus important afin de préserver la baignade sur son site sur le long terme. « Cela pourrait prendre la forme d'un bassin isolé dans le lac, mais cela a un coût très important », explique Frédéric Chonier. À Cunlhat, la commune a de son côté végétalisé les abords du plan d'eau et souhaite maintenant renaturaliser un cours d'eau approvisionnant le site.

Un retour un peu timide pour la réouverture



« Comme une fréquentation d'un week-end de début juin. » À Aubusson-d'Auvergne, le maître nageur constatait quelques jours après la réouverture, fin juillet, que l'affluence revenait, mais petit à petit. Même constat, le jour même, au lac de Saint-Rémy-sur-Durolle où la plage, côté restaurant, ne comptabilisait qu'une dizaine de familles. « Un problème de communication », analysaient quelques commerçants locaux. Sur la plage de Saint-Rémy, un des maîtres nageurs se voulait optimiste. « Le site est un lieu de passage avec tous les commerces, le bouche-à-oreille va fonctionner rapidement. »

pour le bassin économique

« Changer les pratiques agricoles et sociétales sur les bassins-versants »

La cyanobactérie et ses multiples enjeux à la loupe avec Benjamin Marie, chargé de recherche au Centre national de la recherche scientifique (CNRS).

► Elle existe depuis des milliards d'années mais fait particulièrement parler d'elle depuis que son nom est associé aux interdictions de baignade dans les plans d'eau, notamment. Problématique environnementale, de santé publique aux répercussions économiques, la prolifération des cyanobactéries est un phénomène encore mal compris que Benjamin Marie, chargé de recherche au Centre national de la recherche scientifique (CNRS), tente de décrypter. Interview.

La cyanobactérie, de quoi s'agit-il ?

Il existe une multitude de différentes cyanobactéries. Certaines sont toxigènes, c'est-à-dire qu'elles sont capables de produire des toxines, d'autres non. Lorsque sont effectuées des analyses dans les plans d'eau, on vé-



« Si rien ne change », les épisodes de cyanobactérie entraînant les interdictions de baignade vont se multiplier.

rifie d'abord le seuil de cyanobactéries exprimé en équivalent de chlorophylle-a. En cas de dépassement de celui-ci, une identification des cyanobactéries potentiellement toxigènes

est réalisée selon une liste mise à jour par l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses). Des analyses plus poussées permettent ensui-

te d'analyser la présence ou non de toxines.

Comment limiter leur prolifération ?

L'Anses a fait un rapport à ce propos. Il y a un seul

moyen durable de limiter les efflorescences de cyanobactéries, c'est diminuer les apports en phosphore et en nitrate qui sont des éléments nutritifs pour les cyanobactéries. Concrètement, cela signifie qu'il faut changer les pratiques agricoles et sociétales sur les bassins-versants. Cela passe par la désartificialisation des sols, au niveau agricole, changer les amendements (produit fertilisant) et mieux gérer les effluents générés par l'activité humaine, industrielle ou urbaine. C'est un gros dossier. Ce sont des choix de sociétés. À l'échelle d'une collectivité, un maire ne va pas forcément avoir les moyens de faire avancer les choses sur un mandat.

La chaleur et le manque d'eau sont-ils aussi des facteurs aggravants ?

Tout à fait. La chaleur, car la cyanobactérie est peut-être plus thermophile que d'autres organismes. Concernant le manque d'eau, il s'agit de phénomènes plus complexes de stratification

de couches d'eau. Celles en surface, plus chaudes, vont favoriser la prolifération des algues.

Des initiatives concrètes ont-elles déjà pu limiter la prolifération ?

Il existe une énorme littérature à ce sujet et il n'y a rien de convaincant. Il existe par contre des entreprises qui contactent les collectivités pour leur proposer du sparadrap pour boucher une plaie béante, c'est totalement inadapté. Mais c'est très difficile pour une municipalité de ne rien faire, un message qui est politiquement inacceptable. Nous suivons de notre côté plusieurs plans d'eau qui se font ponctionner par des bureaux d'études qui proposent chaque année la nouvelle technique soi-disant infaillible. C'est le quotidien des collectivités.

Les épisodes de prolifération vont-ils s'accroître ?

Des modélisations vont dans ce sens, oui, si rien ne change.

PROPOS RECUEILLIS PAR Y. T.

La baignade « non surveillée » soulève la question de l'accessibilité à l'eau

Dans certaines communes, la baignade reste autorisée même si elle n'est plus surveillée. Pourquoi ce choix ? Qu'est-ce que cela implique en termes de responsabilité ?

► Chantal Facy, maire de Cumlhat, ne fait pas de mystères sur ce qui a poussé la commune à scruter la législation en vigueur (*voir encadré*) pour poursuivre l'activité baignade, sans surveillance, dans ce petit village du Haut Livradois. « La pénurie de maîtres nageurs mais aussi la présence de plus en plus fréquente de la cyanobactérie », énumère l'élue qui rappelle que le plan d'eau a notamment été « interdit à la baignade », deux semaines en 2022, et une semaine en ce début de saison à cause de la présence trop importante de la microalgue. Un plan d'eau qui attire bien au-delà du périmètre de la commune et qui demeure « un véritable atout pour les commerces du bourg ».

Pas d'incitation à la baignade

Sur le site, deux indications préviennent les nageurs que la baignade n'est « pas surveillée » mais « pas interdite » non plus. Une subtilité tournure sémantique qui autorise, plus clai-



La signalétique « non surveillée » constitue pour les collectivités une des obligations réglementaires pour désengager leur responsabilité en cas d'accident.

rement, la baignade aux risques et périls du vacancier. Jouer sur les mots ? Pas vraiment car cette signalétique constitue une obligation légale clairement stipulée dans la réglementation du code de la santé publique, article L1332-2, afin de désengager la commune en cas d'accident. À cette première obligation s'ajoute

une autre. « Il nous a fallu retirer du site tout ce qui peut inciter à la baignade. Nous sommes en train d'enherber la plage, et le local des maîtres nageurs qui n'a plus d'utilité est devenu un local municipal qui est fermé à clé », détaille la première édile. Cet équilibre dans ce casse-tête juridique ne dédouane pas la collectivité d'une autre obligation,

de bon sens. « L'Agence régionale de santé nous demande d'effectuer des analyses dans le lac comme tout autre plan eau surveillé, et si les résultats sont négatifs nous devons à ce moment précis afficher l'interdiction de baignade », explique Chantal Facy.

Des analyses, cette autre commune du Livradois-Fo-

rez, n'y échappe pas non plus. « Environ 500 € par test », révèle le maire dont la commune a elle aussi décidé que la baignade serait « non surveillée » et « non interdite ». À la différence près que la plage, elle, est toujours là. « Nous sommes dans la plus stricte illégalité et en cas d'accident, notre responsabilité est clairement engagée », se désole le maire qui se refuse pour le moment à modifier l'accès au petit plan d'eau. « C'est un lieu très prisé des locaux qui viennent des villages alentour pour se baigner et ceci depuis des décennies. » Une modification avait bien été apportée il y a quelques années pour prévenir des risques, mais elle s'était montrée complètement inadaptée. « Nous avions mis une ligne pour délimiter jusqu'où on avait

pu, mais il s'est avéré que cette installation était une incitation à la baignade, nous avons préféré la retirer. »

Quant à embaucher des maîtres nageurs comme le fait Saint-Rémy-sur-Durolle, propriétaire du plan d'eau des Prades, désormais Pavillon bleu ? « L'idée n'est pas de développer notre site, la commune n'est pas adaptée à l'afflux de touristes et manque notamment de capacité hôtelière », révèle le maire du village qui, presque par dépit, a constaté un nombre de vacanciers plus important sur le site, début juillet, au moment de la fermeture des plans d'eau de Saint-Rémy et Aubusson pour cause de cyanobactérie, alors que son plan d'eau, lui, avait été épargné.

Y. T.

Baignade surveillée, non surveillée ou interdite ?

Que dit la loi concernant la baignade en pleine nature ? En rivière ou en plan d'eau, le cadre juridique fixe trois cas de baignade : les sites aménagés en rivière ou plan d'eau (obligation de surveillance), les sites non aménagés (avec signalétique spécifique) ou les sites où la baignade est interdite (par arrêté clairement affiché et pour des raisons de sécurité ou de salubrité). Le baigneur qui ne respecte pas cette interdiction s'expose à une amende. De son côté, le maire qui ne respecte pas les obligations engage sa responsabilité pénale.

PORTRAIT Raphaëlle Planas, animatrice d'éducation à l'environnement à TDM

Parler d'environnement aux enfants dès le plus jeune âge est une vraie vocation pour Raphaëlle Planas. Animatrice nature à La Catiche, elle raconte comment elle est arrivée à ce métier passion qui lui colle à la peau.

Fiona Farrell

fiona.farrell@centrefrance.com

« **Q**uand j'étais petite, je voulais devenir exploratrice », sourit Raphaëlle Planas, avec la même douceur que celle avec laquelle elle s'adresse aux enfants. Le métier qu'elle exerce aujourd'hui n'est finalement pas si loin

n'en avons jamais vu », confie-t-elle, envieuse. Elle se contente d'images de cet animal nocturne, prises avec des pièges photo, ou d'indices de sa présence. C'est d'ailleurs à la recherche de ces indices, qu'elle amène petits et grands pendant les balades pédagogiques. « On peut voir des crottes ou des empreintes ».



Sur la planète verte de Raphaëlle

de son rêve de petite fille. Mais son terrain d'exploration, ce sont les trente communes de Thiers Dore et Montagne. Après avoir exercé dans plusieurs territoires, la jeune quadragénaire a eu envie de s'investir dans sa région d'origine.

Depuis avril 2022, elle a rejoint l'équipe de La Catiche, le service d'éducation à l'environnement de la communauté de communes en tant qu'animatrice nature. « Une catiche, c'est l'endroit où vivent les loutres », explique la passionnée de nature, en décrivant ces terriers camouflés derrière les racines sur les berges des lacs et rivières. Si ce nom a été choisi, c'est parce que cette espèce, symbole de biodiversité, est présente au lac d'Aubusson-d'Auvergne, où est basé le service de La Catiche.

Faire ralentir les gens

« Quand j'ai commencé ce métier il y a 20 ans, la loutre était une espèce menacée. Aujourd'hui elle est encore rare, mais elle est en expansion en France. » La loutre, reine de la discrétion, Raphaëlle n'a jamais pu la voir de ses propres yeux. « Pour la petite anecdote, le jour de l'inauguration des travaux du barrage, les élus ont eu la chance d'en voir une, alors que nous

assure Raphaëlle. L'été, à Thiers, Aubusson-d'Auvergne et Saint-Rémy-sur-Durolle, les trois animateurs nature partent aussi sur les traces de « Pipistrelle la chauve-souris », « Lili la libellule », ou encore les castors d'Iloa. Loin de la randonnée sportive, chaque sortie est une invitation à prendre le temps. « Notre souhait, c'est de faire ralentir les gens, se poser et regarder la nature. »

« Il appartient à chacun de préserver la planète »

Toute l'année, La Catiche intervient sur tous les aspects du développement durable, auprès des établissements scolaires de la maternelle au lycée, ainsi que les crèches, accueils de loisirs, espaces jeunes, ou encore les Ehpad. Pour Raphaëlle, la force de La Catiche est d'être un service public. « La planète appartient à tout le monde et il appartient à chacun de la préserver. »

Dans son parcours, elle n'a pas toujours œuvré dans des structures publiques. Après son BTS gestion et protection de la nature, puis sa licence gestion de

projet en milieu rural, elle a trouvé un premier poste d'animatrice dans une association. « Ça m'a un peu forgée », analyse celle qui se définit comme une personne timide. Difficile à croire, quand elle parle de son métier avec autant de passion.

Raphaëlle a ensuite travaillé comme formatrice en écologie dans une Maison familiale et rurale. « Puis j'ai eu 30 ans, et j'ai eu envie d'un projet à moi. »

Elle s'est alors lancée à son compte dans la formation, l'animation et la gestion de projet. Toujours dans son domaine de prédilection : la nature. Son projet vivra pendant huit années. Jusqu'à ce que l'envie d'avoir un

enfant la conduise à un mode de vie plus stable. Elle a d'abord été secrétaire de mairie, avant de voir cette offre d'emploi à La Catiche. Un travail dont elle a rêvé, qui « coche toutes les cases et qui a du sens ».

Son poste à mi-temps lui permet de se consacrer à une autre passion, l'apiculture. Mais surtout à sa vie de famille. Avec son conjoint, ils projettent d'amener leur fille, Célestine, 2 ans, dans chaque endroit du monde où l'on trouve la pierre précieuse qui a inspiré son prénom. ■

« J'ai eu la chance de savoir très tôt que je voulais travailler dans la nature »

AGENDA

Iloa. La balade des castors : les 9 et 18 août (*).
Aubusson-d'Auvergne. La balade des loutrons : 11 et 24 août. La balade de pipistrelle : 7 et 14 août. Lili la libellule : le 16 août.
Saint-Rémy-sur-Durolle. Lili la libellule : le 8 août.

(* Toutes les balades ont lieu de 10 heures à 12 heures. Réservations auprès des Maisons du tourisme ou sur www.vacances-livradois-forez.com.

Retour SOMMAIRE

VACANCES

Des animations durant tout l'été pour les enfants à Iloa

Le plan d'eau d'Iloa propose tout l'été des activités pour les enfants.

Pêche. Les 5, 19 juillet et 2, 9, 23 août, de 14 heures à 17 heures, sera proposée une initiation à la pêche pour les enfants à partir de 8 ans et les adultes avec l'AAPPMA de Courpière-Thiers. Matériel fourni. Tarif : 3 €. Limité à 15 personnes. Inscription au 06.63.10.77.55.

Caravane du sport populaire. Du 10 juillet au 4 août, les jeudis de 14 heures à 16 heures, sera organisée la Caravane du sport populaire, animations sportives pour les jeunes de 7 à 14 ans. Jeux collectifs, de précision, de raquettes et athlétiques. Matériel fourni. Gratuit. Inscription à jbdesaintdenis@thiers.fr ou au 04.73.80.88.76 ou 07.85.07.73.30.

Promenade. Les 12, 19, 26 juillet et 2 août de 14 heures à 16 heures, aura lieu une promenade à l'ombre des arbres pour les 6-12 ans. Partez à la découverte des arbres d'Iloa, sous forme d'une balade, de jeux et d'activités manuelles. Gratuit, sans inscription.

Nature et patrimoine. Les



LOISIRS. Une initiation à la pêche sera proposée.

18, 26 juillet et 1^{er}, 9, 18 août de 10 heures à 12 heures, aura lieu la balade des castors juniors, une balade nature et patrimoine proposée par la Catiche, le service d'éducation au développement durable de TDM. Accessible aux enfants de 4 à 10 ans accompagnés de leur famille. Tarif : 4,90 €. Sur inscription : www.vacances-livradois-forez.com.

Atelier. Les 20 juillet et 3 août dans l'après-midi, aura lieu un atelier zéro mégot et cendrier écolo, plage propre, animé par la Catiche. Gratuit, sans inscription. ■

Retour
SOMMAIRE

TOURISME ■ Le plan d'eau de Saint-Rémy de nouveau privé de baignade « L'embellie n'aura pas duré »

Les cyanobactéries troublent les vacances d'été à Saint-Rémy-sur-Durolle où la baignade vient de nouveau d'être interdite pour au moins une semaine.

Sarah Douvitz

sarah.douvitz@centrefrance.com

L'heure était aux réjouissances, mardi 25 juillet, à Saint-Rémy-sur-Durolle et Aubusson-d'Auvergne. Après deux semaines d'interdiction de baignade en pleine période estivale, à cause de la présence trop importante de cyanobactéries, les dernières analyses avaient révélé un taux en dessous du seuil autorisé, permettant ainsi de nouveaux aux amateurs de nager de s'adonner à leur loisir favori.

Mais une semaine plus tard, le ciel touristique d'un de ces deux sites très prisés s'est de nouveau assombri. De nouvelles analyses ont montré que la



SAINT-RÉMY-SUR-DUROLLE. La baignade est de nouveau interdite au plan d'eau des Prades.

présence de l'algue était au-dessus du seuil autorisé à Saint-Rémy-sur-Durolle, obligeant les autorités à interdire encore une fois, la baignade. « L'embellie n'aura pas duré, se désole Frédéric Chonier, maire de

Saint-Rémy-sur-Durolle et vice-président en charge du tourisme à Thiers Dore et Montagne. Ces variations sont assez incompréhensibles », ajoute-t-il.

À Aubusson-d'Auvergne, si les cyanobactéries sont

bien présentes, les analyses ont indiqué qu'il n'y avait pas de toxines. La baignade y est donc toujours autorisée. Le site de la base de loisirs d'Iloa, à Thiers, est toujours épargné et la baignade y est donc toujours autorisée. ■

Retour
SOMMAIRE

VACANCES EN LIVRADOIS-FOREZ

Des touristes en quête de calme

Le Livradois-Forez œuvre pour attirer les touristes, grâce à ses atouts naturels et paisibles. Le charme opère pour ceux rencontrés au cœur de l'été.

► Les sites touristiques du Livradois-Forez ne sont pas bondés cet été. C'est précisément ce qui plaît aux visiteurs qui viennent des quatre coins de France et même d'Europe pour découvrir la région.

Ce jeune couple de Hollandais, originaire d'Utrecht, pratique le "slow tourism" (tourisme lent, littéralement), et c'est dans un guide dédié à cette pratique qu'ils ont découvert ce petit coin d'Auvergne, encore protégé du tourisme de masse. « Nous avons planté notre tente quatre nuits au camping le Gattilier à Aubusson-d'Auvergne, et nous sommes heureux de cet endroit naturel », expliquent Lise et Ugo, avec un sourire radieux qui en dit long sur leur plaisir d'être ici. Ils vont parfaire leur bronzage au lac d'Aubusson, parasol en main.

Le temps est magnifique ce jour-là et, malgré les 300 personnes installées autour du lac, l'endroit ne semble pas du tout saturé.



Lise et Ugo viennent de loin pour découvrir le calme et le charme du Livradois-Forez.

« C'est un moment de repos après plusieurs randonnées, au col de Bessac notamment », racontent les touristes dans un anglais parfait, « c'est beau, c'est vert, c'est propre, c'est facile. » Ils

poursuivront leur séjour en Ardèche, où ils s'attendent à être un peu moins tranquilles...

Alice, Thierry, et leurs deux enfants de 5 et 9 ans, Zacharie et Gaspard, sont

également venus chercher cette quiétude à Aubusson. Ces Nantais ont fui la ville pour prendre leurs quartiers d'été dans un ancien moulin à Vollore-Montagne. « Les garçons passent leurs

meilleures vacances », racontent les parents, « ils jouent dans le ruisseau du matin au soir ». La famille est venue chercher le calme et le dépaysement en Livradois-Forez, après le Cantal

il y a deux ans. Eux aussi marchent beaucoup aux alentours. Ils ont également visité le château d'Urfé et la ville de Thiers. Des vacances saines et reposantes.

Chercher le calme

Au camping d'Iloa à Thiers, on est accueilli par le parfum des pins et le bruit du rebond des balles de tennis à côté. On pourrait être sur n'importe quel littoral. Céline, Magalie et Christelle sont amies depuis leurs études. Elles se retrouvent pour une semaine à Thiers dans un chalet, emplacement 44.

« Nous passons une belle semaine de découverte culturelle et de randonnées. Nous étions venues chercher le calme, le grand air et nous sommes enchantées », racontent les amies. Originaires de Sarthe et de Mayenne, elles apprécient : « Il y a de beaux coins à visiter en France et chaque année nous choisissons une nouvelle destination. Nous sommes complètement dépayés ici et c'est précisément ce que nous cherchions ». Il semblerait que les touristes aient tout intérêt à ce que le Livradois-Forez reste un secret encore bien gardé.

MARIANNE MALARMEY

Retour
SOMMAIRE

LOISIRS ■ Football, voltiges, jeux en bois... l'Orangerie a proposé différentes activités aux parents et aux enfants

Journée récréative aux Molles-Cizolles

Mercredi, l'Orangerie organisait un après-midi d'activités au quartier des Molles-Cizolles. Football, voltige équestre, jeux en bois... La bonne humeur était au rendez-vous.

Mathieu Androdias
mathieu.androdias@centrefrance.com

Des cris, des rires, des sourires et de la bonne humeur. Mercredi, dès 17 heures, le quartier des Molles-Cizolles s'est transformé en zone de loisirs. Tournoi de football pour les 11-17 ans, initiation à la voltige équestre pour les plus petits, jeux en bois et casse-croûte pour tout le monde... Un après-midi d'activités riches en émotions, organisé par le Centre social intercommunal (CSI) de l'Orangerie, et animée par Aurélien, Adem, Lila, Gaëlle et Vanessa, dans le but de créer du lien social entre les habitants du quartier.

Créer du lien social

En arrivant aux abords des Molles-Cizolles, une odeur de convivialité se faisait sentir. Le CSI organisait un après-midi pour petits et grands. Cette structure, située au parc de l'Orangerie au Moutier, a pour objectif l'accompagnement des enfants, mais aussi des parents. Elle accueille les jeunes de 11 à 17 ans pour leur proposer différentes activités et un accompagnement sur le plan scolaire avec le Dispositif de réussite éducative (RSE).

Au cours de la période estivale, l'accent est mis sur les animations pour toute la famille. Château de Chazeron, de Murol, le lac Chambon... Plusieurs sorties ont déjà été organisées cet été. « Nous voulons permettre aux familles qui n'auraient pas les moyens de se déplacer, de découvrir leur territoire où il y a de très belles choses à voir », explique la directrice, Caroline Dolet. Le but est de souder les familles avec des activités parents-enfants, mais aussi les habitants du quartier entre eux. « Le centre social se veut une maison qui rassemble les familles pour développer des liens



CENTRE SOCIAL

Football, voltige équestre, jeux en bois... De multiples activités étaient proposées par les animateurs de l'Orangerie.

d'amitié et de solidarité. Notre objectif est de créer du lien, du sourire, de l'enthousiasme et du plaisir d'être ensemble pour faciliter l'entraide entre les gens. »

Des activités appréciées

Avec l'organisation de cet événement, l'objectif du Centre so-

cial est clair : faire des Molles-Cizolles un espace de loisirs. « C'est un quartier prioritaire de la politique de la ville. Nous avons vocation à générer des activités et du vivre-ensemble ici », souligne Aurélien, animateur depuis mai dernier. Une première manifestation de ce

genre avait été organisée en juillet sous la forme « d'un tournoi de basket-ball avec les éducateurs sportifs de la ville de Thiers », rappelle-t-il.

Le moment attendu mercredi après-midi était le tournoi de football. Cinq équipes, composées de quatre joueurs, se sont

affrontées pendant près de deux heures. Si le ballon rond est souvent signe de tension sur le rectangle vert, cette fois-ci, il n'en était rien. Adem, animateur, était au sifflet. Il a su gérer le jeu et calmer les adolescents à chaque fois que les esprits commençaient à s'échauffer. Le centre social a choisi d'organiser cette activité « pour le côté fédérateur du football », explique Aurélien. Tentatives de reprises de volée, gestes techniques, jeu en passe, encouragements entre coéquipiers... Les jeunes thiernois ont fait le spectacle sur la pelouse synthétique du city-stade des Molles-Cizolles.

Pour qu'il n'y ait pas de jaloux, une autre activité était proposée. Le centre équestre, Thiers Voltige, s'est rendu sur place avec deux poneys, afin d'initier les plus jeunes à la pratique de la voltige équestre. À l'endroit, à l'envers, les bras en l'air, à genoux ou même debout... Les figures se sont enchaînées sous l'œil attentif de la monitrice et le regard émerveillé des familles. Si le tournoi de football a déchaîné les passions chez les adolescents, cette activité équestre a peut-être fait naître une vocation chez de jeunes enfants.

Une démarche qui fait mouche

Preuve du succès de l'initiative, une habitante du quartier est descendue de chez elle avec des jeux en bois. « Ce sont les miens. Je les ai emmenés pour en faire profiter tout le monde et qu'on puisse passer un bon moment », souriait-elle. Une implication saluée par Caroline Dolet. « Elle est venue à une de nos sorties récemment. Quand je lui ai parlé de ce que nous allions organiser, elle s'est montrée enthousiaste et a tout de suite voulu participer. C'est génial ! Quand on est en train d'attendre pour faire du poney ou du football, on peut patienter en jouant avec ses parents. C'est-ce que préfèrent les enfants. »

Pour clôturer l'après-midi, une collation était proposée. Les habitants des Molles-Cizolles ont pu échanger et, peut-être, se donner rendez-vous à l'apéritif rythmé organisé jeudi prochain par le Centre social intercommunal au parc de l'Orangerie. ■

Retour
SOMMAIRE

AUBUSSON-D'Auvergne

Des livres qui prennent le large

Les mercredi 12 et samedi 22 juillet, ainsi que le mercredi 2 août ont eu lieu les journées Les livres prennent le large, au lac d'Aubusson.

► Trois journées d'actions ont été organisées par la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne sur la base de loisirs du lac d'Aubusson. Ces manifestations ont été mises en place dans le cadre de l'événement national « Partir en livre », et subventionnées par le Centre national du livre.

« La lecture permet de se divertir et surtout de faire plaisir »

Le tout a été fait en partenariat avec l'association Passeurs de mots pour l'animation du lieu ainsi qu'avec la camionnette de la Petite Roberte, colporteuse de mots en Livradois-Forez

Le mercredi 12 juillet au matin, les enfants de l'accueil de loisirs sans héber-



Le samedi 22 juillet a eu lieu un atelier familial autour de la technique du pochoir.

gement (ALSH ou centre aéré) d'Aubusson (14 enfants de 6 à 8 ans) ont pu bénéficier d'un atelier avec l'artiste, illustratrice Laetitia Devernay ainsi qu'à des lec-

tures dans les cinq hamacs de la Petite Roberte, pour se rencontrer et profiter d'un moment de détente à l'ombre des arbres. Au total, 40 personnes se sont inscri-

tes pour cette bibliothèque ambulante durant la journée.

David, 9 ans, passionné par la série de BD *Animal*

Jack lit son troisième tome, *La planète du singe*, installé confortablement dans son hamac rouge. « J'adore cette série, sourit-il sous sa casquette. C'est un enfant qui a

des pouvoirs magiques et qui se transforme en n'importe quel animal de son choix. »

Le samedi 22 juillet, 28 enfants et adultes ont expérimenté un atelier familial avec la création d'illustrations grâce à la technique du pochoir.

Un moment de lecture individualisée

La Petite Roberte a accueilli plus d'une cinquantaine de personnes qui ont profité d'un moment de lecture individualisée, par les salariés et bénévoles de Passeurs de mots. Ils ont également pu faire un atelier de création de livres pliés.

Marion Ringot, coordinatrice du réseau de lecture publique Thiers Dore et Montagne se dit très satisfaite. « La lecture permet de se divertir et surtout de faire plaisir, comme le sport. La Petite Roberte est une façon d'encourager les enfants à lire, c'est un outil important qui motive à lire davantage pour de meilleurs résultats scolaires et leur imagination peut se déchaîner. »

Retour
SOMMAIRE

ARCONSAT

Plus de 500 vététistes pour la BNO

La 21^e édition de la Bois Noirs Oxygène a connu un succès important dimanche 25 juin, au départ d'Arconsat.

La capitale mondiale de la saucisse de choux a vécu un week-end ensoleillé, dimanche 25 juin, rythmé par le cliquetis des pédaliers et le bruissement des dérailleurs.

Pour cette 21^e édition de la Bois Noirs Oxygène, la randonnée VTT, labélisée Rando d'or depuis huit années consécutives (parmi 14 dans toute la France), a attiré des participants venus de l'ensemble de l'hexagone mais aussi des environs, pour s'élancer sur les huit circuits de randonnée allant de 8 à 100 km, et sur le circuit d'enduro, balisé depuis le col de la Loge.

Une trentaine de sportifs pour le raid de 10 km

Sur ce dernier, cette année, des pilotes de qualité ont pris énormément de plaisir et se sont aimablement affrontés sur les deux versants, ligérien, puis auvergnat, des Bois noirs.

Pour la partie randonnée,



Les bénévoles étaient répartis sur l'ensemble des circuits et des postes de ravitaillement.

ce sont les circuits de 45 et 60 km, tracés propices pour les VTT à assistance électrique de plus en plus nombreux chaque année, qui ont attiré le plus de partici-

pants. Le raid de 100 km a été convoité par une trentaine de sportifs qui ont dû s'employer pour venir à bout de certains chemins abimés

par les intempéries de la semaine précédant l'évènement. Le repas avec la saucisse de choux à l'arrivée ne fut que plus apprécié.

La veille, c'est également

sous un soleil radieux que les parcours furent balisés par les vététistes du club des Bois noirs et les membres du club de quad de Noirétable, présidé par Ta-

lip Olmez, fournissant un appui logistique exemplaire et précieux aux premiers, pour proposer un balisage de qualité aux participants.

Un village d'exposants qui avait fière allure

Le soir, ce sont 33 pratiquants, munis de leurs éclairages, qui se sont élançés sur la sortie gratuite semi-nocturne, encadrée par les membres du VTT Club des Bois Noirs, dans la campagne celloise, avec un passage à Chabreloche en fête.

Cette année, un petit village d'exposants, composé d'une marque américaine de VTT, d'un fabricant international de fourches, transmissions, dérailleurs et pédaliers, d'un concepteur français de VTT en titane, de la confrérie de la saucisse de choux, ainsi que de l'école VTT du Club des Bois Noirs réalisant des démonstrations de VTT trial, a donné une certaine envergure à la cité des colporteurs. Les bénévoles qui se sont investis dans la bonne organisation de l'évènement se retrouveront dimanche 3 septembre à l'occasion d'une journée pique-nique.

Retour
SOMMAIRE

CULTURE ■ L'événement organisé par la Ville de Thiers a connu une importante fréquentation vendredi et dimanche

La Pamparina a attiré 30.000 festivaliers

Malgré une journée très pluvieuse et des concerts annulés samedi, la 24^e Pamparina tire son épingle du jeu grâce à une forte affluence dans les rues de Thiers, en début et fin de festival.

INTERVIEW

Fanny Guiné

fanny.guine@centrefrance.com

Après trois jours de fête, marqués par des shows explosifs, de belles découvertes musicales mais aussi une météo capricieuse et plusieurs concerts annulés, cette Pamparina 2023 restera à coup sûr dans les annales. Éric Vece, programmeur du festival, Claude Guillon-Chenot, copremier adjoint délégué à la culture et Lionel Zwenger, directeur du pôle attractivité de la Ville de Thiers, dressent un premier bilan de cette 24^e édition.

■ **Le festival a fermé ses portes avec le retour du soleil. La fréquentation est-elle à la hauteur de vos espérances ?** Claude Guillon-Chenot : « Sans cette journée pluvieuse de samedi, je suis persuadé que l'on aurait battu notre record ! La première soirée était le plus gros vendredi depuis les débuts de la Pamparina en termes de fréquentation. La place Chastel était noire de monde jusqu'aux remparts. On peut estimer qu'avec l'affluence sur les autres scènes, 15.000 à 17.000 personnes étaient présentes ce soir-là. Samedi, évidemment, la pluie a compliqué les choses mais les gens sont re-



FÊTE. Si la journée de samedi a été décevante, les deux autres soirs ont fait le plein. PHOTOS FRANCIS CAMPAGNONI

venus en nombre aujourd'hui [hier, dimanche ndlr]. On ne peut faire qu'une estimation puisque le festival est gratuit, mais on pense que sur les trois jours, 30.000 festivaliers étaient présents. »

■ **La Pamparina consolide son public d'année en année. Constatez-vous la présence de nouveaux spectateurs ?** Claude Guillon-Chenot : « Il y avait beaucoup de Thiernois évidemment. Mais on sent aussi qu'il y a des visiteurs qui viennent de toute la France, c'est la surprise de cette année. Il y a l'effet 14 juillet bien sûr, mais aussi la

gratuité de l'événement, la programmation et notre communication plus robuste. »

Lionel Zwenger : « La Pamparina joue pleinement son rôle de locomotive. Depuis cinq ou six ans, on fait ce que fait depuis longtemps le Printemps de Bourges, c'est-à-dire être une pépinière de jeunes artistes qui s'illustrent aux côtés de têtes d'affiche. Les spectateurs qui viennent voir Les Frangines ou Charlie Winston prennent le temps de la découverte. On a aussi remarqué que le public de la Pamparina était averti, ce qui nous oblige à être exigeant dans notre programmation. »

■ **L'événement prend de l'ampleur, notamment avec des parkings pleins en bas de la ville. Y a-t-il des choses à améliorer pour les futures éditions ?** Claude Guillon-Chenot : « En effet, on a vu des gens se garer avenue Léo-Lagrange ou sur les parkings des supermarchés en bas de la ville, et remonter à pied ! Les navettes étaient pleines malgré un cadencement plus important, toutes les 20 minutes au lieu de 30. On doit y réfléchir, si l'événement prend de l'ampleur, c'est à nous de faire mieux. Mais on a aussi vu une meilleure gestion des flux en ville, avec une offre de res-

tauration répartie sur l'ensemble du centre-ville. »

Lionel Zwenger : « On avait aussi mis l'accent sur le développement durable, ça a été entendu. La ville a été respectée. »

■ **Après une première soirée noire de monde, la journée de samedi a été très compliquée, avec quatre concerts annulés à cause de la pluie. Comment l'avez-vous vécu ?** Lionel Zwenger : « C'était une journée triste et frustrante mais pas cauchemardesque, car il n'y a pas eu d'incident. C'est très compliqué pour les organisateurs comme pour les artistes, les techniciens, etc. Si on branchait une guitare électrique samedi soir sur scène, ça pouvait être très dangereux. On doit être responsables. »

Éric Vece : « Les concerts au square Verdun et sur la place Mercière ont pu se poursuivre, samedi soir. Le vendredi et le dimanche contrebalançant puisque le public était bien là. On est déjà en discussion pour pouvoir reprogrammer l'année prochaine plusieurs artistes qui n'ont pas pu se produire. »

■ **La 25^e Pamparina, en 2024, est donc déjà sur les rails ?** Claude Guillon-Chenot : « Je veux rappeler que la Pamparina est un festival gratuit, porté par la Ville. Cet événement est sanctuarisé, on doit le conforter malgré le contexte financier car c'est l'accès à la culture pour tous. La gratuité, on la maintiendra coûte que coûte. C'est aussi une manifestation qui fait briller le territoire. Et sauf cas exceptionnel, le festival reviendra en 2024 à sa formule d'origine, soit le deuxième week-end de juillet. » ■

■ LES TEMPS FORTS DE LA DERNIÈRE JOURNÉE DU FESTIVAL



Après un samedi pluvieux, le soleil était de retour, hier, à Thiers. Les déambulations ont animé les rues et les concerts ont pu se dérouler sans encombre. Place Mercière, où la Pièce du fond organisait la programmation, le public a une nouvelle fois répondu présent. Sur la scène Saint-Gènes, l'entrée façon militaire du groupe Les P'tits Fils de Jeanine a été très appréciée (à gauche). Leur musique festive a fait l'unanimité. Le point d'orgue de la journée a été atteint avec l'arrivée sur scène d'Elmer Food Beat (à droite) sur une place Chastel pleine à craquer. Style décalé, slow avec une spectatrice... Le groupe nantais a fait le show jusqu'à la tombée de la nuit. Dans le public intergénérationnel, les morceaux évoquent des souvenirs, comme pour Pierre : « Tout le monde les connaît, de la génération de nos parents à la nôtre, donc ça nous rassemble tous ! »

TEXTE : MATHIEU ANDRODIAS



Retour
SOMMAIRE

FESTIVAL

Olmet remonte (encore) dans le temps

Du samedi 22 au dimanche 23 juillet se tiendra la deuxième édition des fêtes médiévales au château de la Faye, à Olmet.

À l'occasion de la réédition des fêtes médiévales, François d'Orange a levé la herse du château de la Faye dont il est propriétaire avec sa femme, Claire-Marie. Classé aux monuments historiques depuis 2001, le bâtiment n'est en travaux que depuis 2015. Défrichage et échafaudages sont de mise pour pouvoir accueillir les visiteurs sur les 3 hectares de terrain de cet ancien château fort.

Des fêtes médiévales qui font leur retour

Réédition donc, puisque le premier festival a eu lieu à l'été 2021. « Notre but est d'implanter le château et ses activités dans le patrimoine de la région. Il y a deux ans, nous avons eu 1.300 visiteurs malgré le mauvais temps et la crainte du Covid. Cette année, nous espérons qu'il y en aura au moins le double », indique François d'Orange. Une quarantaine de bénévoles s'affaire depuis voilà pres-



Les bénévoles de la FAYE association sont prêts à accueillir les visiteurs au cours de ce week-end festif qui fait revivre le château de la région.

que un an à l'organisation du festival, et ce week-end, ce seront près de cent personnes qui s'occuperont du bon déroulement de la fête. Recrutés grâce au bouche-à-oreille, ce sont surtout les habitants de la région qui s'investissent dans la vie du

château, comme Pierre et Katie, mari et femme, qui s'occuperont de la restauration. « On veut faire revivre Olmet, confient-ils. Bien sûr, la réfection du château est une tâche difficile, mais c'est gratifiant de voir les travaux avancer. »

Au programme, un coin restauration, snacking et buvette, bien sûr, mais surtout plusieurs troupes venues animer le week-end. « Il y aura notamment la troupe Equid'Events qui organisera des joutes l'après-midi et qui, le soir, présen-

tera un spectacle avec de la voltige, du dressage, et même de la pyrotechnie », décrit François d'Orange. Le château accueillera également une troupe de fauconniers, un camp médiéval reconstituant la vie civile au Moyen-Âge, un compteur

nomade, et un grand marché pour les artisans locaux. Sont aussi attendus les archers de Billom, qui offriront la possibilité de s'essayer au tir à l'arc, et un boulanger courpiérois qui investira le four à pain pour la restauration.

Des projets pour les années à venir

« Nous souhaitons organiser les fêtes médiévales les années impaires et des fêtes estivales les années paires, où nous programmerons des randonnées pour découvrir les alentours du château. » Pour l'avenir de la bâtisse en elle-même, rien n'est certain, puisque le financement des travaux est difficile, non sans compter sur les contraintes imposées par la Drac. Mais François d'Orange philosophe sur une citation de son homonyme François I^{er} : « Si l'on ne se préoccupait trop de l'achèvement des choses, on n'entreprendrait jamais rien. »

FANNY RODRIGUEZ

Pratique. Les tarifs et le programme sont à retrouver sur le site www.chateaudelafoyefr. Possibilité d'acheter les billets sur place ou en ligne sur Helloasso. La carte bleue est acceptée sur l'ensemble du site.

Retour
SOMMAIRE

SAINT-VICTOR-MONTVIANEIX ■ Le festival fête cette année sa 46^e édition

Les Concerts de Vollore attirent le public

Lancé il y a quinze jours, le festival des Concerts de Vollore s'est poursuivi dimanche dans l'église de Saint-Victor-Montvianeix.

Quelques heures avant la représentation, les bénévoles s'affairent : éclairage en place, préparation de la billetterie, derniers placements de chaises et de réservations... Rien n'échappe aux organisateurs et au maire de cette commune de 276 habitants, Serge Fayet. Soucieux du moindre détail, le maire ne cache pas sa fierté de recevoir le festival depuis une dizaine d'années précisant que « cet événement met en lumière la commune, avec une programmation toujours bien choisie ».

La programmation, c'est le travail de Bruno Chanel, directeur artistique. Il reconnaît « être tombé sous le charme de cette petite église » et y programmer des concerts comme dans d'autres lieux de la Montagne thiernoise. Succédant au pianiste Laurent Martin à la direction du festival, il y a une dizaine d'années, la programmation est passée progressivement de huit à une quinzaine de concerts.

Pour cette 46^e édition,



FESTIVAL. Serge Fayet, maire, a accueilli les deux musiciennes, Aurélienne Brauner (violoncelle) et Fanny Robilliard (violin), avec le directeur artistique du festival, Bruno Chanel (de gauche à droite).

Saint-Victor-Montvianeix recevait un duo à cordes composé par Aurélienne Brauner (violoncelle) et Fanny Robilliard (violin). ■

➔ **Exposition.** L'exposition intitulée « Au levant de la nef », à la Maison du Pont est accessible jusqu'au 27 juillet, une vingtaine de bannières exposées présentent une dizaine d'années de photographiques, des détails, des vitraux, réalisées par Agnès Dupuy, illustratrice des affiches, des brochures et plus globalement de la communication du festival. L'exposition est ouverte au public mercredi et jeudi de 15 heures à 19 heures

CONCERTS DE VOLLORE

Programme. Le festival se poursuit aujourd'hui mardi, à 20 h 30, dans l'église de Sainte-Agathe avec le duo Con Fuoco, Camille Théveneau (violin) et Florent Ling (piano). Jeudi 27 juillet, dans la salle des fêtes de Viscomtat, à 20 h 30, hommage à Aretha Franklin avec la formation de six musiciens Soul Serenade. Samedi 29 juillet, à l'église d'Arconsat, à 20 h 30, le public a rendez-vous avec un quatuor avec piano composé par Alexandre Pascal (violin), Léa Hennino (alto), Héloïse Luzzati (violoncelle) et Célia Oneto Bensaid (piano). Dimanche 30 juillet, à 18 heures, concert de clôture à l'église Saint-Genès de Thiers avec Le Concert de l'Hostel Dieu dirigé par Franck Emmanuel Comte (clavier) et le violoniste Stefan Plewniak.

Tarifs. Tarification et réservation sont à retrouver sur le site du festival : www.concertsdevollore.fr.

Retour
SOMMAIRE

SAINT-RÉMY-SUR-DUROLLE

Transition écologique pour la commune

Avec ses 720 m² et ses 36 places de stationnement, l'ombrière photovoltaïque installée dernièrement sur le parking du cimetière a été inaugurée en présence d'élus du territoire, du maire de la commune, Frédéric Chonier, de Marion Canals, présidente d'Assemblia et représentant la SAS Ombrières d'Auvergne.

Cette nouvelle installation dispose d'une puissance solaire permettant une production annuelle estimée à 170 MWh. Autrement dit, cela représenterait l'équivalent de la consommation électrique, hors chauffage, de 75 habitants. Pour la municipalité, un des atouts de cette nouvelle infrastructure est l'anticipation qu'elle représente dans le raccordement futur de bornes électriques.

Sans investissement public

Au-delà de cette projection, les élus ont saisi l'opportunité d'équiper le centre-bourg d'un parking protégé des intempéries. Il



Mercredi dernier, c'est à l'ombre de l'installation que les élus et représentants d'Ombrières d'Auvergne ont inauguré cette nouvelle infrastructure.

s'agissait aussi d'installer une structure de production d'énergie renouvelable ne consommant pas de terres agricoles.

Cette nouvelle ombrière fait ainsi partie des équipements déjà installés par

Ombrières d'Auvergne en ville, à Clermont-Ferrand, en zone périurbaine et dans des communes rurales. Ces équipements permettent la mise en place progressive d'une transition écologique à travers des projets public-

privé sans investissement de la commune. Les collectivités restent propriétaires du terrain. Elles bénéficient de l'expertise et de l'accompagnement financier d'Ombrières d'Auvergne et de l'entreprise privée See You Sun.

Retour
SOMMAIRE

FESTIVAL ■ Différents styles de musique classique seront à l'honneur lors de cet événement qui fête ses 10 ans

Les Rencontres Arioso, un vrai classique

À l'occasion de son 10^e anniversaire, le festival des Nuits Classiques organisé par l'association Les Rencontres Arioso fera honneur à différents styles de musique classique lors de cinq concerts.

Fanny Rodriguez

fanny.rodriguez@centrefrance.com

Mardi 4 juillet a eu lieu la soirée de lancement du Festival des Nuits Classiques qui se tiendra du mercredi 2 au samedi 12 août dans la région thiernoise.

Populariser la musique classique. « C'est un objectif qui peut se révéler compliqué à atteindre », confie Catherine Fourcade-Dubusset, présidente de l'association Les Rencontres Arioso. Pour relever le défi de faire venir des nouveaux publics, l'association mise sur des partenariats avec des associations de quartiers, comme celle des Molles-Cizolles, ou encore avec l'association Passerelle qui favorise l'insertion sociale et professionnelle.

Les mêmes tarifs depuis dix ans. Pour exacerber l'attractivité du festival, des tarifs avantageux sont proposés. « On peut ache-



CLASSIQUE. Bach, Vivaldi, des grands noms de compositeurs qui devraient attirer du monde.

ter un pass concerts qui donne accès à tout le festival pour 40 €. Dans certains festivals, c'est le prix pour un seul concert. »

Des classiques revisités. Ce qui fait l'originalité des concerts, c'est aussi l'adaptation des mélodies pour des instruments qui ne

sont pas propres à la musique classique : hauts bois, clavecins, et plus rare encore, un orgue.

Une programmation qui

met en musique plusieurs styles de classique. Le festival s'ouvre mercredi 2 août par un concert mettant Beethoven à l'honneur. Le lieu, l'usine de la Croix de Fer de Thiers sera aussi atypique que la représentation, une adaptation des 6^e et 7^e symphonies du compositeur allemand pour quatuor.

compositeurs de renom qui devraient attirer monde.

Pour clôturer le festival, samedi 12 août l'Orchestre de chambre Nouvelle Europe qui compte certains des meilleurs jeunes instrumentistes professionnels européens interprétera les œuvres de différents compositeurs du XIX^e siècle.

Le stage chorale de plus en plus populaire

Les vendredi 4 et samedi 5 août, les 73 choristes du stage chant-chorale de l'association rendront hommage au pianiste Gabriel Fauré dans les églises de Thiers et d'Ambert. La popularité de ce stage ne cesse de croître. « Pour la 5^e édition, nous avons même dû refuser du monde », se félicite Catherine Fourcade-Dubusset.

Jeudi 10 août, les huit musiciens de la Ruche Baroque interpréteront les classiques du XVII^e siècle dont Bach et Vivaldi, des

Une association quatre saisons. Le dernier concert de l'année des Rencontres Arioso, qui aurait dû avoir lieu fin septembre, est finalement reporté au 1^{er} juin 2024. On pourra assister à la mise en voix et en musique du roman de la violoncelliste Claire Opert *Pansement Schubert*, qui relate ses interventions musicales dans des établissements médicaux, et ce dans le but d'apaiser les patients. ■

► **Pratique.** Tarifs : 18 € la soirée, 15 € adhérents Arioso, 10 € réduit. Gratuit pour le concert de fin de stage de chant choral et pour les moins de 15 ans. Pass festival pour les quatre concerts d'août : 40 €, 35 € adhérents Arioso, 25 € réduit. Billeterie : www.rencontres-arioso.fr, bureaux d'information touristique de Thiers, Courpière, Lezoux, Billom, Ambert, Cunlhat. Tel. 06.73.63.32.25.

Retour
SOMMAIRE

TRAVAUX ■ La Ville investit 280.000 € cet été dans ses établissements scolaires, notamment à Emile-Zola et au Fau

Coup de jeune pour les écoles de Thiers



CHANTIER. Les toits-terrasses de l'école Emile-Zola, dans le quartier des Molles-Cizolles, sont refaits à neuf cet été suite aux importantes infiltrations d'eau.

“ On a essayé de servir toutes les écoles en se concentrant sur les lieux de vie

Retour
SOMMAIRE

L'été rime souvent avec chantier dans les écoles de Thiers. Avant le retour en classe, la Ville entreprend des travaux pour les rénover. Cette année, des travaux conséquents ont lieu dans deux groupes scolaires.

Fanny Guiné

fanny.guine@centrefrance.com

Chaque été, le même rituel se met en place : quand la cloche sonne la fin de l'année scolaire et que les écoliers quittent leurs classes, ce sont les entreprises du bâtiment ou les agents de la Ville qui les investissent à leur tour. Leur but : redonner un coup de jeune aux intérieurs ou faire des travaux plus lourds pour le bien-être des enfants, afin de repartir sur de bonnes bases à la rentrée scolaire.

Cette année, la Ville de Thiers investit plus de 280.000 € pour ses huit écoles qui accueillent 900 élèves, c'est plus que l'enveloppe prévue habituellement car des travaux urgents doivent avoir lieu. Tour d'horizon des chantiers.

1 École Emile-Zola. C'est dans cette école située dans le quar-

tier des Molles-Cizolles que le chantier phare, qui est aussi le plus coûteux, se déroule cet été. Les deux toitures, celle de l'école élémentaire et celle de la maternelle, sont entièrement en cours de réfection. « Nous refaisons toute l'étanchéité des toitures. Au vu des événements de l'automne, c'était l'urgence. On avait déjà fait une première tranche de travaux, les deux autres devaient être faites par la suite, mais on a accéléré », admet Hélène Boudon, co-première adjointe en charge des affaires scolaires. Pour rappel, de grosses infiltrations et une absence temporaire de chauffage avaient même poussé les enseignants à faire classe dehors, en novembre dernier. Ces travaux coûtent 210.000 € HT.

D'autres améliorations sont aussi prévues dans cet établissement scolaire : une mise aux normes sur la partie électrique

va être réalisée côté maternelle ; un transformateur sera remplacé dans la cuisine centrale (coût de la dépose et du remplacement : 26.850 €) ; des colonnes d'évacuation seront refaites côté élémentaire (coût : 6.500 €).

Près de 250.000 € pour les travaux à l'école Emile-Zola

« Au total, il y a près de 250.000 € d'investissements rien que pour l'école Émile-Zola. Les travaux vont durer tout l'été et aussi en septembre. On va devoir s'adapter à la reprise de l'école, mais c'est le prix pour être tranquille ensuite », précise Hélène Boudon.

2 École du Fau. Dans cette école, c'est l'accessibilité qui était le point noir. Dans notre édition du 10 mai, il était question du combat de la famille d'Elena, une élève atteinte d'une maladie rare. Sa rentrée en CP en septembre était compromise au Fau car la classe est située à

l'étage du bâtiment. Et ce dernier n'est pas accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR). Une solution a finalement été trouvée : « Elena va pouvoir continuer sa scolarité dans son école. Le 11 août, une classe modulaire accessible aux PMR sera installée sur la partie en herbe de la cour côté élémentaire. Cette classe est située juste à côté de la salle de bains rénovée pour accueillir Elena », annonce l'élue. « C'est une classe de 60 m², climatisée, avec un point d'eau », ajoute Valérie Dajoux, responsable du service affaires scolaires à la Ville. Cette classe modulaire est louée à une société durant douze mois pour l'instant, pour un coût de 1.038 € par mois. Par ailleurs, la place de stationnement PMR qui n'était pas aux normes devant l'école du Fau va être refaite d'ici la rentrée. Coût de l'opération : 6.850 €.

Si cette « solution d'urgence » a été trouvée, qu'en est-il des travaux plus pérennes pour l'accessibilité globale de l'école élémentaire ? « On envisage des travaux, on travaille pour savoir lesquels et dans quelle tempora-

lité. C'est un budget très coûteux », confie Hélène Boudon.

3 École George-Sand. C'est un problème de liaison informatique qui sera réglé dans cet établissement scolaire. Des câbles vont être tirés entre la salle informatique et la salle de direction. Coût : 2.400 €.

4 Dans toutes les écoles. Enfin, toutes les écoles de Thiers vont avoir droit aux traditionnels rafraîchissements. « On a essayé de servir toutes les écoles en se concentrant sur les lieux de vie, il y aura des murs et des meubles repeints, en concertation avec les directrices qui font un ordre de priorité. Ce qui ne sera pas fait cette année sera reporté », indique Valérie Dajoux.

Pour ces coups de peinture, la Ville fait appel à l'association d'insertion Passerelle, avec qui elle a signé une convention il y a plusieurs années. « Cela représente un budget de 25.000 € par an pour la réfection des peintures des équipements publics de la Ville, la majorité de cette somme va à l'entretien des écoles », conclut Hélène Boudon. ■

QUATRE ANS PLUS TARD

Une deuxième centrale photovoltaïque à Palladuc

Disposée sur les toits de l'église du XIX^e siècle de Palladuc, la nouvelle centrale électrique de panneaux photovoltaïques est le cinquième projet réalisé par la SCIC Toi et Toits.

► Créée en 2019 avec pour objectif d'accélérer la transition énergétique sur le territoire du Parc, la Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) Toi et toits, basée à Ambert, vient d'inaugurer sa cinquième centrale électrique de panneaux photovoltaïques sur le territoire (voir encadré).

L'équivalent de huit à dix foyers hors chauffage

C'est sur les toits de l'église du XIX^e siècle de Palladuc qu'ont été mis en réseau quelque 100 m² de panneaux, jeudi 20 juillet. Une installation censée produire 18 kWc (18.000 watts par m²) soit la consommation de huit à dix foyers, hors chauffage. Pour la petite commune de la Montagne thiernoise, il s'agit de la deuxième installation de ce type mise en place par la SCIC, après la centrale de 35 m² sur le toit de la salle des fêtes, inaugurée en mars 2022. Deux concrétisa-



Sur les toits de l'église, c'est l'équivalent de la consommation en électricité de huit à dix foyers, hors chauffage, qui sera produite. (PHOTO D'ILLUSTRATION)

tions qui ont nécessité des années de préparation. « Lorsque nous avons commencé à démarcher les communes pour nos projets, l'ancien maire, Serge Perche, a tout de suite mis certains toits publics à disposition. À un moment l'école a même été envisagée, mais c'était trop dange-

reux à cause de la neige », contextualise Pascal Challet, président de Toi et toits. La pose sur le toit d'un lieu saint n'a, là aussi, pas posé de problème. « L'édifice n'est pas inscrit au titre des monuments historiques, une simple déclaration auprès des services de l'État, avec un délai d'un mois a suffi », explique le

président.

Concernant les administrations, ces nouvelles installations ne changeront rien sur la facture d'électricité. « L'énergie produite par la centrale est raccordée au réseau EDF qui nous rachète les kw/c. Une partie de cette somme nous permet de rembourser nos emprunts sur 16 ans pour l'in-

vestissement, la seconde pour financer d'autres projets de centrales », développe Pascal Challet. Plus tard, seulement et peut-être, l'installation pourrait réduire la note. « Au bout de 20 ans, les centrales photovoltaïques sont cédées aux propriétaires, à eux ensuite d'envisager une autre gestion », détaille le président qui précise, concernant la SCIC, qu'elle n'a pas vocation à faire de bénéfices mais à poursuivre son développement pour viser l'autonomie énergétique sur le territoire.

Dans cette logique, d'autres projets sont ainsi en cours de réalisation. À Saint-Rémy-sur-Durolle,

après avoir équipé près de 500 m² sur le tennis couvert (mis en service en octobre 2020), la SCIC attend la réponse d'Enedis pour brancher 200 m² supplémentaires sur les toits des ateliers municipaux. À Thiers, enfin, si le projet de panneaux sur les toits de la Maison des sports est toujours en suspens depuis un an, « des avancées pourraient avoir lieu en octobre », une autre réalisation d'envergure a, quant à elle, bien été validée par Thiers Dore et Montagne. En 2025, 100 kw/c devraient être produits, zone de Matussière, sur le futur site d'Ecopole, décidément bien nommé.

Y. T.

Cinq centrales déjà installées

Créée en 2019, la SCIC Toi et toits est aujourd'hui est composée de 102 sociétaires, parmi eux, neuf collectivités (Ambert Livradois-Forez, Thiers Dore et Montagne et Billom communauté, les communes de Cunlhat, Marsac-en-Livradois, Palladuc, Saint-Rémy-sur-Durolle, Ambert et le syndicat mixte du Parc). Créée à l'initiative d'habitants du territoire, la structure a pour but de développer les énergies renouvelables. Les projets déjà concrétisés sont les suivants : Palladuc (salle des fêtes, 35 m² et église 100 m²), Saint-Rémy-sur-Durolle (tennis couvert, 500 m²), Valcivières (hangar agricole, 200 m²) et Marsac-en-Livradois (hangar privé, 170 m²).

Retour
SOMMAIRE